

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros



Portraits de
futurs
agriculteurs
p.10

Info municipale **04**

Fibre et adressage
pour tous

Dossier **07**

Plan-guide d'aménagement
du centre-bourg

Jardin et nature **28**

Se passer
des pesticides

Agenda **38**

Les rendez-vous
de la saison



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Comme notre commune, notre journal communal évolue. Cette version "magazine" est la première d'une édition bimensuelle plus complète et plus fournie. Bon nombre de rubriques [chères à nos habitudes] sont restées, mais de nouvelles apparaissent et apparaîtront au fil de l'actualité, des idées ou des propositions.

Ce travail d'équipe, auquel sont venus participer des citoyens engagés et volontaires, permet d'aborder des sujets de notre territoire, événements passés ou à venir, coups de cœur, brèves, portraits et dossiers importants. L'équipe de rédaction a souhaité rendre plus lisible les comptes-rendus des séances du conseil municipal en en conservant l'essentiel.

Ce "Vivre à Saint-Quay - Magazine" n'est pas le seul moyen de communication de la mairie avec les Kénéanais ! Le site internet, alimenté régulièrement et auquel certains articles font référence pour plus de contenu, et le compte facebook sont des outils où l'actualité est plus continue. Je vous invite à les consulter aussi souvent que possible. Ce magazine reste cependant le lien fondamental entre nous, j'espère qu'il répondra à vos attentes.

Vous pourrez y lire les projets menés par l'équipe municipale qui peu à peu transforment notre territoire et améliorent notre vie quotidienne. Nous avons aussi choisi d'y intégrer des informations communautaires lorsqu'elles nous concernent.

Enfin, cette édition du printemps annonce l'agenda des festivités et événements culturels de la saison juin-novembre 2021, dont la réalisation sera liée aux conditions sanitaires et aux contraintes qui nous seront imposées pour leur organisation. J'espère de tout mon cœur pouvoir vous y rencontrer et partager ces moments de convivialité ensemble.

En particulier, l'événement "R(o)ue libre", sera je l'espère une grande occasion de se retrouver, de permettre à tous de participer, et de prendre possession de nos rues. Je souhaite sincèrement que ce moment soit issu d'une construction collective de tou-te-s les Kénéanais-es, et si nous en sommes empêchés, il sera reporté pour n'en n'être que plus intense.

Je remercie grandement tous ceux et toutes celles qui ont participé à la rédaction de ce magazine, et vous souhaite bonne lecture.

Sommaire

03 / Info municipale

06 - Info communautaire

07 / Dossier

Plan-guide d'aménagement du centre-bourg

08 - Vie des écoles

10 / Portrait

Portraits de futurs agriculteurs

12 / Patrimoine

La croix de Pors Ty Olu

13 / Brèves

15 - État civil

16 / Dossier

Que deviennent nos déchets ?

18 - Résumés des conseils

27 - Bibliothèque

28 / Jardin et nature

Se passer de pesticides

30 - Vie associative

35 - Relais paroissial

36 - Tribunes

38 / Agenda

39 - Infos pratiques



Étude de trafic et de circulation RD788

Depuis le début de ce mandat, la nouvelle municipalité a pris attache auprès des services et des élus du Département pour partager sa vision sur la transformation de la RD788 de Lannion à Perros. Ceci a déjà été l'occasion de multiples articles. À notre demande, un comité de pilotage (constitué d'élus) et un comité technique ont été formés, constitués des 4 communes concernées (Saint-Quay-Perros, Lannion, Perros-Guirec, Louannec), de LTC et du Département. Deux éléments ont été actés : la mise en place d'une étude diagnostique qualitative et quantitative et une volonté politique partagée et convergente de transformer les infrastructures de cette voie pour répondre aux besoins divers de mobilités (sur, le long et en traversée de la RD), ainsi qu'à la sécurité. Le programme 2021 est jalonné par deux études diagnostiques en août et septembre, et une phase d'expérimentation. Ces études comportent à chaque nœud, des comptages (voitures, cycles, piétons), des relevés de vitesses, des études de comportements provenances-destinations-entrées-sorties et des sondages sur le terrain. Les nœuds étudiés seront : Pont Couennec, Kerliviec, Ker Noël, Saint-Méen, Crec'h Quillé, Cruguil et IUT. Puis des expérimentations en décembre seront mises en place selon 5 scénarios proposés par le bureau d'étude suite aux analyses et validés par le comité de pilotage. Cette étude est le nouveau point de départ pour argumenter notre volonté de transformation de cette voie qui fracture notre territoire et génère par endroits de l'insécurité.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET VOIRIE BOUSCAO-ROUDOUANTON

Dans la continuité de l'aménagement de la voie douce de Beg an Duchen, les rues de Roudouanton et Bouscao vont être aménagées pour permettre plus de multimodalité et de sécurité. La future voie sera plus confortable grâce à une largeur constante de 4,5m, en busant le fossé d'un côté et jouxtant le talus de l'autre. Par une signalétique horizontale faite de pictogrammes vélos et piétons et l'inscription d'une bande multifonction où les mobilités actives sont prioritaires mais tous les usages permis, la sécurité sera accrue.

Après avoir missionné un bureau d'étude de voirie, fait réaliser des relevés topographiques, nous avons proposé le projet aux résidents et aux usagers de ces voies. Il intègre aussi les problématiques d'écoulement des eaux et les entrées privées. Il permet de rejoindre la venelle de Roudouliou encore provisoire car non conventionnée pour recevoir confortablement les vélos actuellement.

Sur un autre tronçon, entre le tunnel de Balaneyer et le plateau sportif, un accord est conclu avec le département et les propriétaires privés pour que la commune devienne propriétaire des parcelles qui jouxtent la RD. Un projet de voie douce est en étude afin que cyclistes et piétons puissent rejoindre le plateau sportif et la venelle de Roudouliou en toute sécurité. Ceci permettra aussi aux enfants de l'école de pouvoir utiliser le plateau sportif plus souvent par un accès rapide et sécurisé, en évitant le « détour » de Balaneyer.

PRÉVISIONS PLURIANNUELLES DES TRAVAUX DE VOIRIE

Notre commune compte 23,5km de voirie communale, et nombre de travaux sont nécessaires. À raison d'1km par an de rénovation, les routes pourraient être refaites tous les 20 ans. Le tableau ci-contre présente les travaux prévisionnels, prenant en compte l'état actuel des voies, l'urgence de certains chantiers, et le contexte des travaux liés à la voirie (lotissements, plan-guide centre-bourg, développements de commerces). Il ne concerne que les parties communales (rues et cheminements), car sur le tronçon départemental, nous ne sommes maîtres ni des décisions, ni du calendrier, ni du financement.

Année prévisionnelle	Nom des voies	Type de voie / longueur approximative
2021	Beg an Duchen Bouscao-Roudouanton Sentier de Pors Ty Olu	Voie douce / 350m Rue + cheminement piétons-cycles / 900m Passerelle + voie verte / 350m
2022	Run Kertanguy-Nero Glas Rue Saint-Yves (Keregat Bihan)	Carrefour-plateau / 70m Carrefour-rue + cheminements / 340m Rue / 210m
2023	Rue de Keringant Rue de Traou Guirec	Rue + cheminement piétons-cycles / 400m Rue / 1km
2024	Venelle de Roudouliou Impasse Park ar Louëdec Voie douce de Balaneyer	Voie douce / 240m Rue + cheminement piétons-cycles / 430m Voie douce / 250m
2025	Résidence du Vallon Rue des Hortensias Avenue de la Mairie	Rue + cheminement piétons-cycles / 470m Rue + cheminement piétons-cycles / 1,10km Rue + cheminement piétons-cycles / 630m
2026	Rue et parvis de l'École	Rue-parvis-cheminements piétons-cycles-cars

Vivre à Saint-Quay n°158

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr
mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann
Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer
Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrugge Photos : Mairie, Stéven Lemaître Impression : Publi Trégor Tirage : 800 ex.

Pour tout problème de réception du Vivre à Saint-Quay, contacter la Mairie.

Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé sur papier PEFC



04 / Info municipale

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La commune a fait acte de candidature pour l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale auprès de l'Office français de la biodiversité.

Cet atlas est une grande occasion d'action participative. Des associations locales engagées dans la protection de l'environnement, l'Université de Bretagne occidentale, LTC, l'école Albert Jacquard et tous les Kénaçais qui le souhaitent pourront partager cette aventure : comprendre les enjeux de la biodiversité par des actions de terrain, des ateliers, des formations, des échanges pour faire évoluer nos comportements et notre réflexion sur notre impact environnemental.

Nous sommes les garants de la qualité de l'environnement que nous léguons à nos enfants.

Ce projet, s'il est lauréat, durera 2 années et débutera en septembre 2021.



Ruisseau du Cruguil, limite entre Saint-Quay et Louannec

FIBRE ET ADRESSAGE POUR TOUS

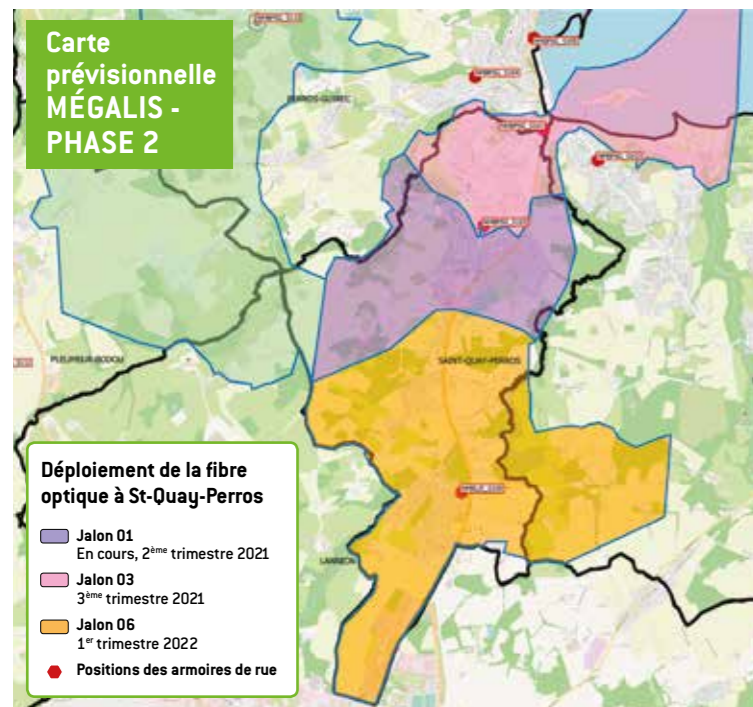
Le déploiement de la fibre est une initiative de la Région Bretagne, des 4 départements et des intercommunalités de Bretagne.

Les collectivités bretonnes ont confié la gestion du projet au syndicat mixte Mégalis Bretagne, et c'est la Société Axione qui construit les infrastructures de la fibre.

Pour que chacun puisse obtenir une prise fibre auprès de son fournisseur d'accès internet, il faut une adresse unique pour chaque bâtiment. C'est pourquoi nous avons dû travailler avec les services de la Poste pour déterminer les adresses qui pouvaient porter à confusion et celles qui n'existaient pas officiellement (comme les rues de Kertanguy et de Kerliviec qui vont dorénavant jusqu'à la limite de la commune).

Les propriétaires des bâtiments concernés ont été prévenus, et de nouveaux noms ont été proposés et choisis.

Les priorités ont été établies en début de contrat par Mégalis Bretagne.



Cette adresse unique permettra au Service National d'Adresse (SNA) de créer ce que l'on appelle une hexaclé (code alpha numérique à 10 caractères) : elle permet une géolocalisation utilisable par tous les services, notamment d'urgence. L'adressage étant quasiment finalisé, Axione va pouvoir poursuivre et finaliser son déploiement de fibre.

Ancien nom d'usage	Nouveau nom de voie (complément d'adresse)
Impasse de Pors Ty Olu	Impasse du Liors (Pors Ty Olu)
Résidence des Hortensias	Impasse des Hydrangeas (résidence des Hortensias)
Balaneyer Bihan	Rue Roz ar Balan
ZA Crec'h Quillé	Impasse des Druides
Rue sans nom depuis la sortie de la RD à St Méen lieux dits Crec'h Orven et Tremelven Bras, jusque Goas Huet	Rue de Kergomar (Saint-Méen, Tremelven Bras, Crec'h Orven)
Impasse de la Chapelle Saint-Méen	Impasse Park Huellan
ZA Croas-Hent Nevez	Impasse Park Lann
Résidence Park ar C'hra	Impasse Park ar Lanneg
Rue Keregat Bihan	Impasse Saint Yves
Impasse du Chenal	Impasse de l'Île Tomé
RD788 entre Crec'h Quillé et giratoire Saint-Méen	Voie douce de Beg an Duchan

➔ Plus d'infos : <https://mairie-saintquayperros.fr/fibre-et-adressage/>

Info municipale / 05

COMMERCIALISATION DES LOTS À CREC'H MIN

La SEM en charge de l'aménagement des terrains du lotissement dit de Crec'h Min nous a annoncé une date de commercialisation de la tranche 1 et a estimé les tarifs prévisionnels, la commercialisation sera lancée en juillet 2021.

Les 28 terrains, en accession à la propriété, auront une superficie allant de 306 à 647 m² et seront en vente à partir de 33 900 € estimés. La commune propose aux primo-accédants une prime sur critères sociaux ayant pour base 4000 €, graduée en fonction de la taille de la famille, jusque 8000 €. Les logements construits devront obligatoirement être utilisés en résidence principale. Les 11 lots en location-accession à la propriété sur critères sociaux sont à réserver auprès de COPALIS. Les aménagements publics et les noms de voies ne sont pas encore définis et doivent être décidés en concertation avec les Kénaçais.

➔ Pour toute information vous pouvez contacter la SEM au 02 96 05 55 80 ou à sem@lannion-tregor.com, ou bien vous rapprocher du secrétariat de mairie.



EMPLOIS SAISONNIERS ET OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Comme les autres années, le conseil municipal de mai décidera du lancement du recrutement des emplois saisonniers. Cinq jeunes kénaçais-es pourront travailler durant 15 jours chacun avec les services techniques.

Les élu-e-s envisagent aussi de lancer des missions "argent de poche".

Elles créent la possibilité pour des jeunes de 15 à 18 ans, d'effectuer, durant les vacances scolaires, des petits chantiers de proximité (1/2 journée) concourant à l'amélioration de leur cadre de vie. En contrepartie, ils recevront une indemnisation de 15 € par 1/2 journée. De plus amples informations seront fournies quand un calendrier de missions sera établi.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant leur anniversaire : se présenter à la mairie, muni-e du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous rappelons que la bonne entente entre voisins est primordiale et s'entretient.

TAILLE DES HAIES BIODIVERSITÉ

La taille des haies est interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, ce qui permet la reproduction des oiseaux et favorise la biodiversité. Veuillez à vous organiser pour respecter ces règles.

BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire organise chaque année 2 collectes, une au niveau national et l'autre au niveau départemental. Afin de mener à bien ces collectes, nous avons besoin de nombreux bénévoles qui se relaient toutes les deux heures. Si vous êtes intéressé-e-s pour donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à contacter :

➔ Nolwenn Briand, adjointe au lien social au 06 87 91 58 31 ou par mail : nolwenn.briand@mairie-saintquayperros.fr.

VEILLEUR MUNICIPAL

Pour contrer les inégalités sociales et l'isolement des jeunes adultes (16-26 ans), la mission locale de Lannion a souhaité renforcer ses liens avec les communes. La mairie de Saint-Quay-Perros a été sollicitée et s'est engagée en mettant en place le nouveau dispositif de veilleur municipal : il aura pour mission d'identifier et relayer des situations qui nécessiteraient un accompagnement de la part de la mission locale en matière d'orientation scolaire, de recherche d'emploi, de formation qualifiante ou d'aides à la mobilité. Omar Abdelmoumène, conseiller municipal à la jeunesse et au sport, se tient à votre disposition pour de plus amples informations sur ce dispositif.

➔ Contact : 06 62 76 91 80

PROJET DE TERRITOIRE CAP 2040



Suite au renouvellement des instances en juillet 2020, les élus de Lannion-Trégor Communauté (LTC) ont souhaité définir une nouvelle stratégie politique avec l'ensemble des forces vives du territoire.

Après 5 mois de travail avec les élus du territoire, la société civile ainsi que les directeurs et secrétaires des 57 mairies, cinq grands défis à relever ont été identifiés :

- Vivre la démocratie locale en Trégor
- Préserver et valoriser l'environnement
- Mobiliser nos potentiels pour une économie durable, innovante et créatrice d'emplois
- Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités
- Vivre solidaires

Ces 5 défis sont déclinés en 15 chantiers et 47 objectifs.

Une consultation publique a été ouverte du 26 mars au 23 avril auprès de l'ensemble de la population trégorroise pour que chacun puisse apporter un avis sur le projet, avant son adoption prévue le 29 juin 2021.

Afin de faciliter la prise de connaissance du projet et l'expression des idées, la commune de Saint-Quay a proposé à ses habitants de venir échanger sous le préau de l'ancienne école, à deux reprises. Les séances ont été animées par des élu-e-s qui ont participé aux réunions préparatoires à LTC.

➔ En savoir plus : <https://mairie-saintquayperros.fr/projet-de-territoire-ltc-cap-2040/>

PRÉVENTION ET NUMÉROS D'AIDE

- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles CIDFF, favorise l'autonomie des femmes : 02 96 78 47 82
- Centre de planification et d'éducation familiale, propose une écoute gratuite sur la relation affective, la sexualité, la contraception, la grossesse : 02 96 05 71 55

- Point accueil écoute jeunes et parents "Pass'age", accompagnement des jeunes et des parents : 02 96 23 24 71 / 06 73 14 22 39
- Structure d'informations jeunesse SIJ, accueil et information sur les études, les métiers, la vie quotidienne, la santé : 06 77 82 47 23
- Association pour l'insertion professionnelle AMISEP Kerlann, structure d'hébergement d'urgence et d'insertion : 02 96 48 15 33

- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie CSAPA : 02 96 46 58 20
- Consultations Jeunes consommateurs, conduites addictives avec ou sans substance : 02 96 46 58 20
- Association départementale d'alternative judiciaire ADAJ, soutien aux victimes et aux auteurs d'infractions : 02 96 61 83 79

PLANS STRATÉGIQUES COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire a décidé de doter le territoire d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Plan Local de l'Habitat (PLUI-H), d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et d'un Plan des Mobilités (PDM). Ces trois plans partagent des enjeux communs et ont vocation à consacrer les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté en 2020. La commune de Saint-Quay-Perros y participe pour défendre et partager sa vision et être en cohérence avec son environnement local. Un comité de pilotage est mis en place pour 3 ans avec 2 élus de notre commune qui y participeront activement. À échéance 2025, ces plans stratégiques seront devenus les documents définissant les droits et devoirs de tout citoyen du territoire dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, de la consommation d'énergie et de son impact climatique et des mobilités. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en vigueur arrivera donc à échéance remettant en question bon nombre de statuts et d'obligations devenus incompatibles avec le SCOT. Le PCAET et le PDM ont comme ambition de répondre aux engagements nationaux de réduction des gaz à effet de serre et de pollution de l'air.

BIEN VIVRE CHEZ SOI

Face aux enjeux liés au vieillissement de la population et aux souhaits des personnes de demeurer à domicile, Lannion Trégor Solidarités a pour vocation de :

- Améliorer la lisibilité des prestations proposées,
- Consolider l'offre de services (aides et soins à domicile) en partenariat avec les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire communautaire,
- Optimiser les ressources,
- Développer les compétences du personnel,
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue du service rendu et notamment sur la démarche qualité.

➔ Contact LTS : 02 96 22 15 20

À la suite de la création du groupement social et médico-social (GCSMS), les 5 associations de soins à domicile ont été remplacées par l'Association Trégor Solidarités qui est le partenaire privilégié et actif de LTS. Elle a pour vocation de :

- Concourir à la réflexion sur les besoins en aide et accompagnement des personnes fragiles, isolées et âgées en favorisant leur maintien à domicile et en assurant la représentation des acteurs et usagers,
- Être une instance de partage et d'échanges sur les besoins identifiés.

Le territoire est partagé en cinq pôles (Lannion, Perros-Guirec, Tréguier, Pleudaniel et Plestin-les-Grèves), tous composés d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile et d'un service de soins infirmiers à domicile.

Le pôle du secteur de Perros-Guirec est situé à St-Quay-Perros, 25 avenue de la Mairie :
• service d'aide : 02 96 91 00 09 • service de soins : 02 96 91 23 21

➔ Sylvie Bart, secrétaire LTS et ATS

Plan-guide d'aménagement du centre-bourg

Le groupe de travail centre-bourg a rédigé un cahier des charges pour la rédaction d'un plan-guide par un cabinet d'étude en aménagement.

➔ Consultable en ligne et en mairie



Vue du bourg le 6 juillet 1982

Le plan-guide présente la commune et les enjeux du territoire, détaille les objectifs et orientations de la municipalité, définit le programme prévisionnel (périmètre et calendrier) et décrit l'organisation de la maîtrise d'ouvrage et le contenu attendu.



Le plan-guide sera le plan fondateur du réaménagement de notre centre-bourg : il devra traduire l'expression de notre stratégie, définir la manière de travailler avec les habitant-e-s, faire la synthèse des volontés collectives et de la pensée individuelle. Il dévoilera ce que pourra être le futur de Saint-Quay-Perros. ➔

QUESTIONNAIRE AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de ce projet, nous avons questionné les associations afin de mieux connaître leurs besoins, et de les intégrer dès le début à notre réflexion : 19 associations ont répondu.

Salles - La salle Yves Guégan est plébiscitée avec son parquet et son grand espace malgré quelques problèmes remontés (parking, tables, internet, chauffage). Mais les autres salles sont soit inadaptées, soit trop petites, soit difficilement accessibles.

Concernant les besoins, trois thématiques émergent :

- Salle adaptée pour les arts plastiques : lumière espace, affichages aux murs, échanges (concernerait 5 structures)
- Salle plus adaptée pour les cours de cuisine (salle bleue trop petite et pas ventilée)
- Pratique du sport en salle (hiver, pluie) ou au moins sous préau (2 associations minimum)

Concernant les problématiques de stockage de matériel :

- Globalement il n'y en a pas assez, et il doit être sain, sec, et accessible facilement.

➔ Plus d'infos : <https://mairie-saintquayperros.fr/projet-de-centre-bourg/>

Les principaux objectifs et enjeux identifiés sont :

- S'appuyer sur la coulée verte en tant qu'épicentre de la commune,
- Mieux gérer les circulations entre le bourg et les quartiers adjacents,
- Réfléchir sur le parcours résidentiel dans la commune (jeunes, couples, familles, personnes seules ou âgées),
- Favoriser les activités associatives,
- Permettre le développement de la biodiversité,
- Construire le projet avec la population.

Le calendrier prévisionnel est :

- Remise des candidatures : 19 mai,
- Audition des bureaux d'étude ayant candidaté : 7 juin,
- Remise du plan-guide : fin décembre 2021.

Préau - L'idée de la création d'un préau a été évoquée et semble intéressante pour beaucoup. Ce préau pourrait servir pour :

- Marché de produits locaux et/ou bio,
- Pratique de certains sports et d'activités associatives,
- Accueil de groupes de randonneurs,
- Culture et concerts.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Une exposition sera ouverte le 12 juin à l'ancienne école : neuf affiches grand format de notre territoire vu d'avion de 1921 à 2021, ainsi qu'une vue géante de notre territoire actuel installée au sol, permettront aux habitants de se situer, de constater l'évolution de Saint-Quay-Perros, et d'imaginer la suite.

- Cette consultation des associations sera bien sûr étayée par des consultations plus larges de la population.
- Cette exposition en accès libre sera ponctuée de séances organisées et animées par les élu-e-s afin de partager les besoins et attentes de chacun.
- D'autres affichages et séances de discussion sont prévus avant, pendant et après l'élaboration du plan-guide.

ÉCOLE MATERNELLE

Apprentissage renforcé de l'anglais

Les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ont imaginé un projet autour du vivre-ensemble. Il a démarré par un apprentissage renforcé de l'anglais.

Il s'agit de développer la maîtrise de cette langue en l'intégrant dans l'enseignement de différentes matières : en maternelle, lecture d'histoires, motricité, jeux corporels,... et en élémentaire, en arts visuels, EPS, culture anglaise,... Dès la maternelle, l'anglais est enseigné quotidiennement et ce, avec différents supports, l'objectif étant de développer davantage la pratique de cette langue.

Cet apprentissage est organisé de façon à ce que les élèves puissent entendre majoritairement des personnes anglophones : livres enregistrés, chansons et visionnage quotidien d'une petite vidéo d'élèves anglophones pour les plus jeunes, ...



Atelier d'écoute active d'un album tout en anglais en maternelle

Séance jardinage

Nous essayons de développer notre espace jardin dans la cour : ce jour-là, il s'agissait de planter des fraises. Sinon, nous avons fait des semis de petits pois, épinards et radis.



ZOOM sur ...

Le Montreur de contes

Les élèves de maternelle et d'élémentaire ont eu le plaisir d'assister à un spectacle "Le Montreur de contes". Ils ont pu voyager à travers les mondes, passant du palais indien à la campagne japonaise. Ils ont écouté des contes, chanté, admiré des théâtres d'ombres chinoises et des kamishibai, tout cela saupoudré de magie.



Découverte de Londres

A l'occasion du projet annuel "découverte du monde" et plus spécifiquement de la ville de Londres, une intervenante en anglais, Lynda, est venue à l'école pour lire l'album "Hello I am Charlie". A l'aide de marionnettes et de figurines, les enfants ont compris l'histoire de ce petit garçon londonien et ont fait des jeux de devinettes. Ils se sont également amusés à mimer une petite chanson anglaise qui sera, par la suite, apprise en classe et ils ont réalisé un petit livre résumant l'album écouté. Un très bon moment ludique tout en anglais pour clôturer cette découverte londonienne avec Lynda que certains élèves de l'école connaissaient déjà puisqu'elle anime tous les lundis des ateliers d'anglais sur le temps périscolaire.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Projet autour du vélo

Les élèves de CP et de CE1 ont démarré un cycle de séances d'apprentissage "savoir rouler à vélo".

Ainsi, le mardi 30 mars, ils ont pu bénéficier de leur première séance. Quelques déplacements pour évaluer le niveau de chacun puis, différents exercices pour apprendre à manier son vélo de manière plus aisée, ont permis une première découverte. Il a ainsi été question d'apprendre à monter et descendre de son vélo de différentes façons, de se déplacer avec son vélo sur des chemins matérialisés.

Des exercices plus ludiques ont également été proposés : la draisienne, la patinette, le lièvre et la tortue (un enfant pédale pour suivre son coéquipier qui marche sans le dépasser)... Pour finir, un retour au calme a permis à chacun d'émettre son opinion sur le vécu de cette première séance.

Les séances reprendront au retour des vacances.



Ça roule pour les CP-CE1



Les élèves de CP au CM2 ont, pour projet de fin d'année de se rendre, en compagnie de leurs enseignantes, sur le parcours de l'étape du Tour de France de Lorient à Pontivy, le lundi 28 juin.



Ils seront également ravis de pouvoir assister au départ de l'étape de Perros-Guirec, le dimanche 27 juin où ils se retrouveront avec leurs familles et leurs enseignantes, pour un moment sportif et festif.

Visite au lycée de Pommerit

➔ Voir les portraits de futurs agriculteurs - page 10

VOTE DES INCORRUPTIBLES

Aux urnes, jeunes citoyen-ne-s !

Le mardi 4 mai au matin, les petits écoliers ont vécu un moment solennel, en votant pour leur livre préféré dans la sélection des Incorruptibles. Pour l'occasion, la salle des associations avait été aménagée en bureau de vote. Ainsi, ces apprentis citoyens ont déposé avec beaucoup de sérieux leur bulletin dans l'urne, après un passage dans l'isoloir. Puis, le sérieux a laissé place à l'impatience : c'est dans une humeur joyeuse mais tendue par le résultat que s'est déroulé le dépouillement. Enfin, c'est avec le sentiment du devoir accompli que ces jeunes lecteurs sont retournés à l'école.

➔ Le palmarès des lauréats, à Saint-Quay-Perros :

En maternelle : Le bon côté du mur

En CP/CE1 : Ourse et loup

En CE1/CE2 : Tuk-Tuk express

En CM1/CM2 : Peur dans la neige et Secret des O'Reilly - ex æquo



Vote sous haute surveillance : aucune infraction ne sera tolérée !

Portraits de futurs agriculteurs

Alan et Erwan, 19 et 20 ans, se connaissent depuis longtemps. Fils des deux agriculteurs de la commune, Yves Le Montréer (Crec'h Quillé) et Olivier Le Houerou (Saint-Méen), ils ont suivi leur scolarité ensemble à l'école de Saint-Quay, au collège des 7 îles, puis au lycée de Pommerit. Ils sont maintenant en dernière année de BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE), toujours à Pommerit, et y habitent en colocation.



QUESTIONS à Alan et Erwan



Erwan Le Houerou



Alan Le Montréer

• Comment vous êtes-vous dirigé vers des études agricoles ?

Alan : C'est avant tout une passion, et également l'envie de continuer le cercle familial. Je serai la 3^{ème} génération d'agriculteurs dans la famille.

Erwan : C'est un métier très varié, où on a aussi la chance d'être beaucoup dehors. J'ai moi aussi envie de continuer la tradition familiale, et je serai la 4^{ème} génération d'agriculteurs sur cette ferme.

• Quel a été votre parcours jusqu'au BTS ACSE ?

Erwan : Avant le BTS j'ai fait un bac pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole axé sur les techniques de polyculture et d'élevage.

Alan : Moi j'ai fait un bac techno Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant, ça nous apprend plutôt la biologie des animaux et végétaux.

• Comment se passe la formation ?

Erwan : Le BTS comporte beaucoup de cours de gestion et comptabilité, mais il faut bien apprendre comment gérer une exploitation. On aborde beaucoup de sujets, aussi bien sur les animaux, que sur le sol... Il y a aussi beaucoup de stages, dont certains à l'étranger, qui malheureusement n'ont pas pu avoir lieu à cause du contexte du Covid.

Alan : Là on reprend les cours à distance, heureusement c'est bientôt la fin d'année, car ce n'est pas évident de tout suivre en visio.

• Y-a-t'il des filles en BTS ACSE ?

Alan : Oui, et de plus en plus. D'ailleurs, en bac techno, nous étions seulement 3 gars pour 22 filles !

Erwan : En 2^{ème} année de BTS, il y a 40 élèves dont 9 filles et en 1^{ère} année, 50 élèves dont 25 filles. Il y en a de plus en plus et elles s'y plaisent car les débouchés sont nombreux : tenir une exploitation bien sûr, mais aussi conseiller, technicien agricole, assistant

clientèle, formateur ou comptable dans l'agro-alimentaire par exemple.

Alan : Pour moi, les filles sont parfaitement intégrées ; certaines ne viennent pas du milieu mais sont très bien accueillies, et certaines d'entre elles souhaitent reprendre l'exploitation familiale. Il n'y a pas de différence entre femmes et hommes au lycée dans le domaine de l'agriculture et cela est très bien.

• Concernant les problèmes environnementaux, comment vous positionnez-vous ?

Erwan : Les agriculteurs ont fait ces dernières années de gros efforts. On apprend tout cela à l'école, comme par exemple, laisser des bandes enherbées près des fossés et rivières, utiliser moins d'engrais et de produits phytosanitaires.

Alan : On ne peut pas faire autrement que d'aller dans le sens de la société et des consommateurs. On respecte les règles et le voisinage.

Erwan : Aussi, on ne fait plus d'épandages le week-end, afin de ne pas déranger les gens.

• Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Erwan : L'année prochaine, je vais continuer sur une licence pro productions végétales en apprentissage. Dans un premier temps, j'aimerais travailler un peu ailleurs puis à terme reprendre l'exploitation familiale de vaches laitières.

Alan : L'année prochaine, je ferai un certificat de spécialisation en transformation laitière. J'ai envie de m'installer d'ici moins de deux ans, avec comme projet une conversion à l'agriculture biologique et un atelier de transformation laitière avec vente directe. Nous avons actuellement 25 hectares de pâturages et les vaches sont dehors 280 jours par an. Je voudrais aussi reprendre le foot, peut-être au Stade kénanais !

UNE COLLECTE DE FERRAILLE POUR LE MONDE DE NOAM

Alan Le Montréer, Alan Merrer et Alexandre Hamel, étudiants en 2^e année BTS ACSE au lycée de Pommerit, ont décidé de soutenir l'association "Le monde de Noam", dans le cadre de leur projet "initiative communication". Noam, c'est un petit lannionnais âgé de 6 ans, atteint de troubles autistiques et d'épilepsie sévère.



Au volant d'un tracteur, ils ont fait en 3 000 km, le tour des exploitants agricoles, des artisans et autres professionnels du territoire de Lannion-Trégor Communauté, de Ploubazlanec à Loguivy-Plougras. Les particuliers ont aussi apporté leur contribution, en déposant leurs rebuts métalliques, directement à la ferme du papa de Noam.

Ils ont ainsi pu collecter 132 tonnes de ferraille qui ont ensuite été revendues à Romi Recyclage pour un montant de plus de 23 000 €.

Le produit de la vente a été intégralement versé à l'association qui entoure Noam et ses parents.

Cet argent permettra l'aménagement d'un accès plus pratique à la maison pour le fauteuil de Noam. Les parents ont bien évidemment beaucoup apprécié la démarche des étudiants : "C'est extraordinaire de voir des jeunes qui ont envie de s'investir. Chapeau !"

UNE DÉCOUVERTE DE L'ÉLEVAGE POUR CHANGER LA VISION DU FUTUR CONSOMMATEUR

Mardi 23 mars 2021, l'école primaire Albert Jacquard de Saint-Quay-Perros est venue visiter l'élevage porcin et l'élevage laitier du Lycée de Pommerit.

Dans le cadre de notre formation de BTS ACSE, nous devons réaliser un projet "initiative communication". Nous sommes quatre étudiants (Victor Kerscaven, François Prigent, Antoine Cann et Erwan Le Houerou) qui avons contacté l'école de Saint-Quay-Perros. On a eu cette idée car nous voulons faire découvrir notre métier et donner une idée positive de l'élevage aux futurs consommateurs. A travers cette visite, on explique le fonctionnement et les coulisses de l'élevage.

L'élevage compte 60 vaches laitières de race Prim'Holstein, pour un droit à produire de 600 000 litres de lait vendus à la coopérative Sodiaal. Le lait est garanti sans OGM et lait de pâturage. L'élevage porcin (naiseur/engraisseur) compte 220 truies qui seront vendues à la Cooperl. Ce sont des porcs garantis sans antibiotiques. L'exploitation du lycée est sensible à l'environnement et à la demande du consommateur. Nous avons choisi l'école primaire de Saint-Quay-Perros car c'est une commune urbaine. Peu d'élèves sont issus de familles agricoles ce qui donnait un intérêt plus marqué à cette visite d'exploitation.

Les 31 élèves du CE1 au CM2 sont repartis avec des connaissances de base sur l'élevage. Les enfants ainsi que leurs enseignantes avaient le sourire en repartant et étaient contents d'être venus visiter.

La croix de Pors Ty Olu ou l'histoire de Jacques

Le calvaire, ou la croix de chemin de Pors Ty Olu, peu importe sa désignation : ce qui compte c'est l'histoire qu'il porte et la mémoire qu'il perpétue.

Petit retour en arrière : en 1470, débute la construction du domaine de Balaney, la maison de tisserand et sa loge à tisser, puis s'en suivront des bâtiments d'exploitation et de logement.

En 1816, Louis Le Pelletier, Marquis de Rosambo, dont les armes sont sculptées en haut relief sur notre église, vend Balaney à Jan Le Goffic.

Jan Le Goffic, maire de Saint-Quay-Perros de 1793 à 1796 est père de 8 enfants. Il partage Balaney, devenu hameau, en 4 parts et donne à chacun des 4 autres enfants une propriété extérieure au domaine.

Pierre Jean Le Goffic, fils de Jan, est maire à son tour de 1834 à 1839, il épouse Maryvonne Le Corre et fondent une famille de 12 enfants domiciliée à Balaney. Le 27 juin 1848, naît le petit Jacques.

Ce petit garçon, Jacques, âgé à peine de 2 ans et demi, décède le 26 février 1851 à 8h



Piédestal avec les inscriptions refaites récemment

du soir, écrasé par une roue de charrette, très probablement en début d'après-midi selon la logique de l'époque et la période de l'année. Ce décès serait donc advenu après une longue après-midi de souffrances et d'agonie à Balaney.

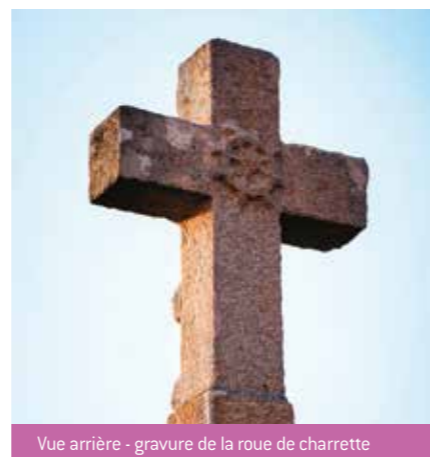
La croix de Pors Ty Olu a été érigée à l'endroit même de l'accident, quelques mois après, comme il était de coutume à l'époque.

Le corps de l'enfant y fut inhumé la même année par ses parents.

Cette croix, située sur les terres agricoles de Pierre Jean Le Goffic, restera une partie intégrante du patrimoine immobilier de Balaney au cours des temps. Le dernier héritier de la famille Le Goffic à en être le propriétaire fut Henri Machon jusqu'en 1929. Il a d'ailleurs fait installer une statuette de la vierge en porcelaine dans la niche au sommet du fût sous la croix à cette époque. C'est en 1929 que Pierre Le Rolland achète la totalité des biens immobiliers et fonciers de Balaney à Henri Machon. Ses héritiers occupent toujours Balaney.

Les inscriptions et représentations visibles sur ce monument rappellent cette histoire.

Vous pouvez lire sur le piédestal le nom des parents du petit Jacques, apercevoir une Sainte Anne nichée au sommet du fût monolithique de granit qui porte la croix du Christ et reconnaître à l'arrière la roue de charrette.



Vue arrière - gravure de la roue de charrette

Ce monument d'histoire familiale est devenu un des jalons de notre commune par son emplacement, par l'importance que nous lui portons, par la bienveillance et la surveillance que nous lui apportons. Il raconte l'histoire malheureuse de ce petit kénénaï, Jacques Le Goffic.

Récit extrait des discussions de Balaney entre Hervé Morice et Olivier Houzet.

➔ **Données en ligne :**
<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/croix-de-chemin-avenue-de-la-mairie-pors-ty-olu-saint-quay-perros/>

ENHERBER POUR NE PLUS DÉSHERBER ET FLEURIR POUR EMBELLIR

1^{ère} étape, le cimetière historique : comme nous nous y étions engagés, la mairie de Saint-Quay-Perros n'utilise plus de produits phytosanitaires, et bannit tous les produits chimiques pour traiter les végétaux.

Cela a conduit à l'enherbement du cimetière historique et du tour de l'église, le gravier étant trop compliqué à entretenir.

Jeudi 18 mars, un technicien de la société Kabelis de Plouigneau a assisté le personnel communal pour réaliser une zone d'essai sur une partie du cimetière.

Un panneau d'information a été mis en place pour expliquer la démarche, et si le résultat est probant, la totalité sera faite en septembre ou octobre 2021.

Détails de la technique utilisée : après le retrait du gravier, un mélange est projeté sur le sol à l'aide d'un compresseur hydromulching.

Il est composé :

- d'eau
- de 10% de ray grass anglais
- de 30% de fétuque rouge demi traçante Trémont
- de 60% de fétuque ovine durette Mentor

Sur une largeur de 20 cm le long du muret d'enceinte du cimetière, des semences de fleurs annuelles et vivaces ont été ajoutées, d'une hauteur prévue de 40 cm.

L'absence totale de produits phytosanitaires dans ce cimetière garantit une meilleure conservation de

la biodiversité dans le lavoir, la fontaine et la zone humide en bas du passage Ste-Marguerite où on retrouvait ces produits directement par ruissellement.

D'autres actions du même type suivront, sur le cimetière des fontaines et sur les trottoirs de la commune (engazonnement, fleurissement).



Projection à l'aide d'un compresseur hydromulching

ENQUÊTE À CREC'H QUILLÉ...

Pour les journées européennes du patrimoine du 19 et 20 septembre 2020, sur le thème "patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !", nous avons organisé un parcours découverte des sites patrimoniaux que recèle notre commune. Pour l'occasion l'église, la chapelle Saint-Méen avaient été ouvertes au public sur deux jours et une conférence avait également été proposée sur l'Allée Couverte de Crec'h Quillé. Roland Geffroy nous avait fait la joie et l'honneur de venir nous raconter l'histoire de ces lieux. (voir Vivre à Saint-Quay 156)

A la lecture du panneau d'information qui se trouve à l'entrée du site, nous pouvions constater que non seulement la sépulture possédait une belle gravure sur l'un de ses monolithes mais qu'en plus, des objets avaient été découverts lors des fouilles de l'année 1963.

La question était : où se trouvent ces vestiges vieux de plus de 4000 ans ?

Différents contacts ont été pris pour savoir où se cachaient ces différents objets et s'ils étaient encore visibles. Ils sont en fait précieusement entreposés à Quessoy et des démarches administratives sont actuellement en cours pour les exposer pendant un mois sur la commune de Saint-Quay-Perros.

Si la déesse-mère est avec nous, nous vous invitons à les découvrir à la mairie, salle des conseils, du 31 juillet au 30 août 2021 !



COMMÉMORATION DU 19 MARS



Devant les drapeaux de la FNACA et du Souvenir français, discours de la ministre lu par monsieur le maire

Vendredi 19 mars à l'occasion de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie de 1962, nous nous sommes réunis en souvenir des anciens combattants d'Algérie. André Le Morvan et Christian Le Guillouzer, président et président délégué de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) ont mené cette cérémonie. Michel Benoit, représentant du Souvenir français, les porte-drapeaux Pierre Rocton, Yves Le Houerou et Désiré Le Person étaient présents. Cette cérémonie fut l'occasion pour monsieur le maire et Andrée Paranthoen de lire respectivement leurs communiqués puis à Nathalie Le Dilavrec et André Morvan de déposer une gerbe au pied du monument. Les circonstances ne nous ont pas permis de nous retrouver pour un moment de convivialité, mais ce n'est que partie remise.

EN IMAGES

Les enfants ont pu se régaler de la galette de Laurent à la cantine.



Suite à la fermeture de l'ancienne école, les nouveaux locaux de la banque alimentaire ont été inaugurés sous la salle Yves Guégan.



Pensée par Gérard Dauvergne, ancien adjoint à l'urbanisme, la voie douce de Beg an Duchen a été finalisée, agrandie et modifiée pour être éligible à des fonds de concours.

Une signalétique adaptée indique ce nouveau parcours vélos/piétons.

[montage photo]



Bon anniversaire à notre doyenne Antoinette, 96 ans !



Les jeunes ont pu pratiquer des sports d'hiver à Saint-Quay même !

Naissances



Janvier

- 08 Tom COUILLARD LE GUEN
- 26 Enaël, Alain, Hervé Ugo DE LUCA

Août

- 21 Louka, Jérôme BERTHO
- 31 Robyn, Gisèle, Rosa ZAMPÈZE

Novembre

- 27 Sofia, Michèle, Patricia QUERE
- 30 Salma, Aziza, Brigitte TRABELSI

Mariages



Septembre

- 12 Frédéric PRAT & Tania Del Carmen CORTES RIOS

Octobre

- 24 Mohammed Amine BENREDOUANE & Lola Anne TALBOT

Décès



Janvier

- 14 Marie Thérèse LE GAC - 74 ans
- 27 Bernadette Marie GLAS - 96 ans
- 29 Anna Emilie Marie COZIC - 103 ans

Février

- 23 Daniel Marcel BORDEAU - 81 ans
- 24 Anne-Marie KERROUX - 61 ans

Mars

- 11 Jean Marie Georges Hugues Gildas DE SOLMINIHAC - 99 ans
- 18 Roland François Marie GELGON - 66 ans

Avril

- 01 Robert Léon LE HENAFF - 70 ans
- 09 Isabelle Gisèle Marie JAN - 62 ans
- 10 Malcom MC GREGOR - 87 ans

Juin

- 22 Christian Théodore Jean LISSILLOUR - 73 ans
- 23 Cécile Marie BATEL - 44 ans

Juillet

- 12 André Marcel Baptiste MONTRON - 85 ans

Août

- 23 Pierre Louis Marie ROCTON - 78 ans

Octobre

- 23 Marie Françoise JACOB - 67 ans

Novembre

- 14 Patrick LEBLANC - 61 ans
- 15 Mireille Sylviane LE GOFF - 82 ans

Décembre

- 28 Yvon Marie CALLAC - 73 ans

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année encore, les cérémonies commémorant la victoire de 1945 furent interdites au public. Mais notre devoir de mémoire perdure. Après que Nolwenn Briand, adjointe au lien social, ait déposé une gerbe au pied du monument aux morts, à côté de la gerbe des enfants déposée la veille, monsieur le maire a lu le discours proposé par la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants. Puis devant la tombe du carré militaire, Claude-Henri Mattenet, invité pour l'occasion, a donné lecture d'un poème de son choix dédié "à toutes celles qui eurent vingt ans pendant la guerre" de Suzanne Desty: "Celles... qui n'ont pas eu de printemps". Notre porte drapeau Pierre Rocton et maître de cérémonie Michel Benoit, d'une fidélité infaillible à leur poste, ont participé à cette cérémonie.

RÉNOVATION DE L'ESCALIER DE LA SALLE YVES GUÉGAN

Nos services techniques ont pris l'initiative de rénover l'escalier sur le côté de la salle des fêtes. Une rampe a été ajoutée. Cela permettra un accès facilité, entre autres aux nouveaux locaux de la banque alimentaire. Le parterre adjacent a aussi été réaménagé. Merci à eux !



COMMÉMORATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

Ce vendredi 7 mai, les enfants de l'école ont participé activement à la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945.

Co-organisée par la Mairie et le Souvenir français, cette cérémonie fut l'occasion pour le maire d'expliquer aux enfants l'importance de cette cérémonie, le protocole et le rôle de chacun : porte-drapeau, levée des couleurs, dépôts de gerbes, chant de l'hymne national, lecture aux morts et décoration des tombes des combattants kénanais morts pour la France.



Les élèves ont suivi les consignes du Maître de cérémonie de la commune Michel Benoit. Les élèves de CE et CM de l'école ont saisi toute l'importance de notre devoir de mémoire. Très impressionnés et très curieux, ils ont pu poser des questions au président du Souvenir français, Jean Convert et ont été décorés par ce dernier pour avoir participé à cette cérémonie. Les enseignantes ont utilisé cet événement pour illustrer leur séance pédagogique sur le sujet.



Que deviennent nos déchets ?

En février, vos élus ont visité l'usine de Valorys à Pluzunet afin de mieux connaître la problématique du tri.

Le SMITRED, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'établissement public qui gère le tri, le recyclage et l'élimination des déchets collectés, en porte-à-porte, en apport volontaire ou en déchèterie (la collecte est assurée par les collectivités, c'est-à-dire LTC à Saint-Quay-Perros).

Le SMITRED, c'est 20 déchèteries, 1800 km² de territoire, 185 000 habitants et 122 kg de déchets triés (verre, emballages, papier) par habitant cette année (contre 70 kg/hab en moyenne en France).

Dans le cadre d'un plan multi-filières et multi-déchets, le SMITRED vise le zéro enfouissement en optimisant les circuits de valorisation (objet, matière, organique, produit et énergétique). Pour atteindre ces ambitions, il s'appuie sur des infrastructures efficaces, innovantes et réparties sur tout le territoire. Les deux sites majeurs sont :

- **Pluzunet** : principalement une unité de valorisation énergétique des déchets (incinérateur), un centre de tri des déchets issus de la collecte sélective et une plateforme bois (tri par types de bois et réem-

ploi en broyage ou brûlage). Les différents matériaux, une fois séparés, sont comprimés en balles, puis revendus à des usines de recyclages.

- **Pleumeur-Bodou** : principalement deux unités de compostage, des végétaux et des ordures ménagères. Le compost produit est revendu aux agriculteurs locaux. Par ailleurs, le SMITRED Ouest d'Armor assure une fonction fédératrice auprès des collectivités adhérentes, et peut les soutenir dans leurs démarches, notamment pour des actions de communication.

L'usine de tri, comment ça fonctionne ?

- Les déchets commencent leur parcours sur une succession de tapis roulants.
- Les éléments métalliques, même très petits, sont séparés grâce à des aimants (métaux ferreux) et à un courant de Foucault (métaux non ferreux comme l'aluminium).
- Le trommel effectue une séparation par taille des déchets : les plus petits sont refusés tandis que les plus volumineux sont envoyés directement en cabine de tri manuel.
- Ceux de taille intermédiaire sont envoyés vers le crible balistique : il permet une séparation des corps plats (papiers et cartons), qui «collent» au tapis, et des corps creux (bouteilles, canettes...), qui rebondissent.
- Enfin 7 trieurs optiques terminent le tri mécanisé et automatisé en séparant les déchets par matière. En fonction de leur composition,

les déchets sont ensuite soufflés grâce à de l'air comprimé vers différents tapis.

- A la sortie, une dizaine de flux différents sont prêts à passer en cabine de tri pour subir un ultime contrôle qualité. Une vingtaine d'opérateurs de tri vient parachever le travail des machines en écartant manuellement les déchets arrivés par erreur dans les flux.

Les différentes modernisations du centre de tri, en autorisant le monoflux et l'extension des consignes de tri, ont permis une simplification du geste de tri pour l'usager.

ATTENTION

Ne jamais mettre au recyclage d'objets dangereux, tranchants, piquants, déchets de soin ou produits chimiques, qui font courir des risques importants aux agents de contrôle (piqûres, coupures, brûlures).

- Il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable pour laver les emballages, ils le seront lors du recyclage. Il est par contre important de bien vider les emballages.
- Il ne faut pas empiler ou emboîter les emballages entre eux, ni les découper en petits morceaux.
- Détacher le dessus et le dessous du paquet de jambon pour un tri facilité.
- Ne pas forcer pour faire entrer les gros cartons dans les bacs de tri.
- Tous les objets métalliques, même très petits sont recyclables. Ils sont séparés grâce à des systèmes d'aimants.

TENDRE VERS LE ZÉRO-DÉCHET

C'est une démarche qui cherche à réduire au maximum ses déchets non recyclés. Elle s'appuie sur la règle des 5R : **refuser (ce dont on n'a pas besoin), réduire (ce dont on a besoin), réutiliser, recycler, rendre à la terre (composter).**

Chacun-e peut y participer, à sa manière, selon ses possibilités, via de petits gestes simples comme : éviter les objets à usage unique (sacs, vaisselle, emballages), privilégier le partage, la location ou l'achat d'occasion, acheter en vrac, boire de l'eau du robinet (éventuellement filtrée), privilégier le verre, le métal ou le bois plutôt que le plastique.

Cette démarche a amené de nombreuses personnes à privilégier la qualité des produits qu'ils utilisent, ou même à "faire soi-même" (appelé DIY, "do it yourself"), notamment sur les produits ménagers et cosmétiques.

De nombreux ateliers de formation ont lieu dans la région, notamment à l'éco-centre du Trégor.

- Voir la plaquette jointe avec des idées pour réduire vos déchets
- ecocentre-tregor.fr

LIMITER LES DÉCHETS VERTS

Chaque habitant produit environ 350 kg de déchets verts par an récupérés en déchèterie, soit 4 fois la moyenne nationale ! Et, pour rappel, il est interdit de les brûler toute l'année. Il est donc essentiel de les diminuer en limitant les voyages à la déchèterie, grâce à plusieurs techniques :

Valoriser les déchets verts dans le jardin :

- Compostage : LTC propose des achats de composteurs à prix réduit
- Paillage :
 - Utilisation des tontes de pelouse comme paillage au pied des arbres
 - Broyage de vos végétaux gratuit en déchèterie
 - Broyage sur rendez-vous au 07 85 33 07 35 (régie de Lannion). Vous pouvez vous grouper entre voisins pour en réduire le coût.
- Jardinage en lasagne : empiler des couches, en alternant les matières compostables et le terreau
- **Tondre différemment** :
 - Mulching : grâce à une tondeuse-recy-

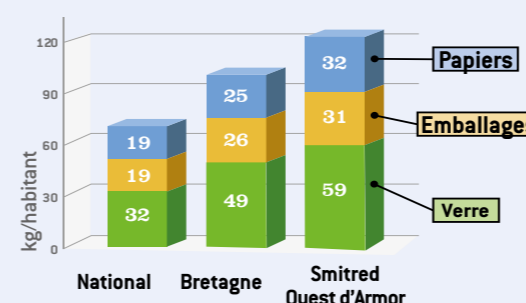
cleuse, l'herbe est broyée finement et laissée sur place

- Tonte haute : la pelouse est moins envahie d'herbes indésirables

Bien choisir ses végétaux :

- Arbustes à croissance modérée pour limiter les tailles de haies : éviter laurier palme, eleagnus, thuyas
- Haie libre qui ne nécessite qu'une taille par an
- Clôtures originales : haies d'osier, noisetier ou cornouiller
- Gazon rustique à croissance lente pour limiter les tontes
- Jardin sauvage : conservez une partie sauvage, prairie fleurie ou coin de jachère propice à l'installation d'animaux.

PERFORMANCES 2019 - Verre, emballages et papiers en kg / hab.



122 kg par habitant triés par le SMITRED contre en moyenne 70 kg/hab. en France

LES RÈGLES DE TRI

Ce sont principalement les emballages qui se recyclent : un emballage, c'est quelque chose que nous achetons, que nous vidons et que nous jetons. La règle générale est donc :

Emballage = poubelle de tri sélectif

QUIZZ

Que dois-je mettre au tri sélectif ?

- A - Le film alimentaire
- B - Les opercules de yaourts
- C - Les mouchoirs en papier
- D - Le papier aluminium
- E - Les capsules de bière ou les couvercles de pots en verre
- F - Les sachets de congélation
- G - Les sachets de paquets de mouchoirs
- H - Le papier cuisson
- I - Les compotes à boire
- J - Les cagettes de fruits ou boîtes de camembert
- K - Les paquets en papier ou carton avec fenêtre
- L - Les supports de cornichons en plastique
- M - Le papier d'emballage du beurre
- N - Les bouteilles d'huile en plastique
- O - Le papier cadeau et le ruban
- P - Les couches
- Q - Les enveloppes en papier avec fenêtre
- R - Les jouets en plastique
- S - Les pots de fleurs ou godets en plastique
- T - Les cahiers (avec ou sans spirales)
- U - Les boîtes plastiques type Tupperware

NON : A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

➔ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet dès qu'ils ont été approuvés (en général lors du conseil municipal suivant). À des fins de lisibilité, les comptes rendus ci-après ont été résumés.

Conseil municipal du 9 sept. 2020

• Point sur la rentrée scolaire

Armelle Jégou informe l'assemblée que la rentrée scolaire s'est bien passée malgré le contexte sanitaire. Les enfants furent heureux de retrouver le chemin de l'école et les parents rassurés que leurs enfants puissent reprendre une vie "normale".

Les effectifs sont de 29 élèves en maternelle et 44 élèves en primaire. Claire Bille-Bize propose de réunir tous les acteurs de l'école pour mener une réflexion collective et trouver des solutions afin de faire remonter les effectifs.

La plupart des enfants déjeunent à la cantine et l'inscription se fait désormais par voie numérique. Le tarif est établi en fonction du quotient familial, toujours dégressif pour le 3^{ème} enfant. Le tarif de la garderie est inchangé et l'inscription se fait toujours auprès des maîtresses.

S'agissant des projets, la municipalité propose en périscolaire à tous les enfants un atelier ludique d'anglais mené par Lynda Montoro, professeur d'anglais. La municipalité et l'ALK proposent un atelier d'arts plastiques aux enfants de primaire, le vendredi soir. La bibliothèque municipale va mettre en place "l'heure du conte" à destination des enfants de maternelle.

• Recrutement d'un adjoint technique

Gaëlle Urvoas informe l'assemblée qu'un appel à candidature va être lancé pour recruter un agent technique (école, cantine et garderie).

• Étude surveillée à l'école Albert Jacquard

Le conseil municipal, à l'unanimité renouvelle l'étude surveillée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17 h à 18 h.

• Ouverture du restaurant municipal aux personnes âgées

Dans l'objectif de favoriser la mixité sociale et de permettre aux personnes les plus isolées sur la commune de se retrouver autour d'un repas convivial, le conseil municipal, à l'unanimité, décide pour une période expérimentale de 6 mois, l'ouverture du restaurant scolaire aux personnes de plus de 65 ans. Le prix du repas sera de 6,20 €

• Plan d'actions en cas de nouvelle crise sanitaire

Pour faire suite à la crise sanitaire, la municipalité a souhaité mener un bilan et une réflexion pour anticiper une potentielle nouvelle crise. L'objectif est de ne laisser aucun Kénaçais de côté. Menés par la commission "gouvernance partagée et participation citoyenne", cette réflexion a abouti à un certain nombre d'actions structurées en 5 propositions : former une cellule de crise sanitaire, construire une base de données fournisseurs, construire des stocks, rédiger un "kit d'urgence", mettre en place un kit de bienvenue.

• Vote des subventions 2020 aux associations

Associations communales

Amicale laïque kénaçaise	2200 €
Stade kénaçais	3100 €
Amicale employés communaux	2350 €
Société de chasse	210 €
Scots bonnet	200 €
Danses bretonnes	350 €
TOTAL GÉNÉRAL	8410 €

Associations extérieures

Comice agricole Perros	300 €
AC Trégor	70 €
Protection civile	70 €
APAJH	40 €
Prévention routière	70 €
Eau et rivières	40 €
Chambre des métiers	100 €
Provisions voyages scolaires	1000 €
CAUE	131 €
TOTAL GÉNÉRAL	1821 €

Subventions à caractère social

Amicale donneurs de sang	70 €
Conférence Saint-Yves	50 €
Banque alimentaire du 22	2120 €
Domicile action Trégor	100 €
Alcool assistance	70 €
Restos du cœur	40 €
Croix rouge française 22	70 €
Secours populaire Lannion	40 €
France ADOT	60 €
CIDF	125 €
CLIC	125 €
Rêves de clown	40 €
TOTAL GÉNÉRAL	2910 €

• Conventions pour l'aménagement et l'entretien d'équipements de voirie sur le domaine privé

Pour faciliter l'aménagement de la piste cyclable de Beg an Duchon et en réduire son coût, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise une convention avec les propriétaires de la voie parallèle à la RD788 pour l'aménagement et l'entretien de voirie.

• Adhésion à l'association BRUDED

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association BRUDED pour la durée du mandat et désigne Nathalie Le Dilavrec représentante titulaire et Hervé Le Bonniec représentant suppléant.

• Adhésion à la Fédération française des villes et conseils des sages

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la Fédération française des villes et conseils des sages.

• Création d'un Conseil des sages[®] selon la charte de la FFVCS

Le conseil municipal autorise la création à Saint-Quay-Perros d'un conseil des sages selon la charte de la Fédération française des villes et conseils des sages et approuve la désignation de Sylvie Bart comme référente du conseil municipal auprès de ce conseil.

• Demande de subvention "plan de relance" du conseil départemental

Dans le cadre du "plan de relance" du conseil départemental, le conseil municipal autorise monsieur le maire à proposer un dossier de demande de subvention pour l'acquisition et l'installation de mobiliers pour les vélos sur la commune.

> Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	%
30 potelets cycles	10801 €	CD22 plan de relance	31598 €	80
4 abris cycles	16476 €	Commune	7900 €	20
4 panneaux d'informations	9180 €			
Création graphique logos et plans	3041 €			
TOTAL	39498 €	TOTAL	39498 €	100%

• Motion de soutien aux salariés de Nokia

Le conseil municipal de Saint-Quay-Perros, à l'unanimité des membres, affirme son soutien total à l'ensemble des salariés de Nokia, et rejette ce plan social qui prévoit de supprimer 1 233 postes en France, dont 402 à Lannion sur un effectif de 772 salariés.

Il demande à Nokia de renoncer entièrement à ce plan social et de maintenir et développer les activités et les emplois sur le site de Nokia à Lannion.

Il demande au gouvernement d'exiger le retrait de ce plan et de faire respecter les engagements qui ont été pris.

Il demande au gouvernement d'intervenir au niveau européen pour le maintien de l'industrie des télécommunications en France et en Europe pour préserver son indépendance technologique.

• Motion en faveur du mouvement de la paix, contre les armes nucléaires

Le conseil municipal de Saint-Quay-Perros dénonce la campagne de tirs d'essai du missile nucléaire M51 qui a eu lieu depuis la pointe de Penmarc'h en juin.

Ces armes de destruction massive, dangereuses pour la survie de l'humanité, sont illégales au vu du droit international, immorales, inutiles pour notre sécurité et coûteuses.

Il demande à l'État français de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à L'ONU le 7 juillet 2017 et conforme aux engagements internationaux de la France.

Il demande l'affectation des 3,5 à 6 milliards prévus dans le budget pour les dépenses pour les armes nucléaires, et l'augmentation prévue de 11 milliards du budget annuel de défense de la France à la satisfaction des besoins sociaux.

Il demande une réorientation du budget de la défense dans le cadre d'une politique en faveur de la construction de la paix s'inspirant de la Charte de Nations unies et des huit domaines de la culture et de la paix définies par l'Unesco et les Nations unies.

Conseil municipal du 30 oct. 2020

En ouverture de séance, monsieur le maire rend hommage à Samuel Paty, victime de l'attaque terroriste perpétrée le 16 octobre 2020, en France, dans la commune de Conflans-Sainte-Honorine.

• Point sur les commissions

> Commission communication

Hannah Issermann informe l'assemblée qu'un travail en profondeur pour la refonte du journal communal est en cours. Il sera publié deux fois par an et deux lettres d'information seront distribuées en plus en cours d'année.

Un groupe de travail va être constitué pour définir l'identité visuelle de la commune.

> Commission développement du territoire

La commission, menée par Claire Bille-Bize et Christian Dagorn, a notamment travaillé sur les mobilités : Claire Bille-Bize explique que la route départementale qui traverse la commune crée une fracture sur le territoire et qu'il est nécessaire de mener des actions pour :

- Permettre à tous les kénaçais de toutes les générations d'accéder de manière sereine à tous les services de la commune sans prendre la voiture.
- Remettre du lien, dans tous les sens du terme "lien".
- Diversifier et articuler toutes les mobilités de manière agréable et sécurisée sur le territoire de la commune.

> Commission affaires scolaires

Armelle Jégou informe l'assemblée qu'un atelier collectif porté par Claire Bille-Bize réfléchit aux actions possibles pour augmenter les effectifs de l'école.

> Commission gouvernance partagée et démarche citoyenne

La commission a travaillé sur la création de la cellule de crise sanitaire. Celle-ci est effective depuis le 29 octobre 2020 et compte 19 référents de quartiers identifiés grâce à une fiche insérée dans le journal communal.

> Commission travaux

Marcel Le Bozec informe l'assemblée qu'un devis a été demandé auprès de l'entreprise APAVE pour la réalisation du diagnostic amiante de l'ancienne école avant sa démolition.

Le local de la Banque Alimentaire va être transféré sous la salle Yves Guégan près du réfectoire.

La peinture du tunnel est en cours et réalisée grâce au chantier éducatif conduit par Omar Abdelmoumène, accompagné de quatre jeunes.

> Comité d'animations

Monsieur le maire informe l'assemblée que toutes les associations sont en place et qu'il y a de nouvelles activités sur la commune. La commune manque de salles adaptées pour accueillir correctement toutes les associations. Il sera donc nécessaire de construire un local pour remplacer l'ancienne école.

• Périmètre des zones 30 de la commune

Monsieur le maire informe l'assemblée que des secteurs de la commune vont passer en zone 30. Dans le bourg, la zone se définit comme suit, par 6 voies :

- > SUD : Avenue de la Mairie, au niveau des arrêts de car.
- > OUEST : Rue des Écoles, au niveau de Nero Glas.
- > NORD : Rue des Hortensias, au commencement du trottoir.
Rue Crec'h ar Goff, devant le n° 17 (50m de l'intersection)
Rue de la Vieille Côte, au commencement du trottoir.
- > EST : Sortie de la RD rue Park ar C'hra, au niveau du tunnel.

Dans la zone commerciale de Kerliviec, la zone se définit par deux accès, rue de Kerliviec :

- > au niveau du ralentisseur proche du rond-point, limité à 30 actuellement.
- > au niveau du carrefour du Run, entrée du futur lotissement.

• Plan de relance du Département

Monsieur le maire annonce à l'assemblée que la commission permanente du conseil départemental a donné son accord pour l'attribution à la commune d'une subvention de 31 598 euros pour l'acquisition de mobiliers urbains dédiés aux vélos.

Conseil municipal du 4 déc. 2020

En ouverture de séance, monsieur le maire souhaite la bienvenue à Gisèle Le Guillouzer, qui prend place dans l'ordre du tableau du conseil municipal, suite aux démissions consécutives de Sylvie Bart, Hervé Morice, Nicole Dupont, Christine Philippe, Raphaël De Luca, Marie-Laure Dupré et Armel Barnier.

• Point sur les commissions

> Commission communication

Hannah Issermann présente la charte graphique et le logo qui ont été validés en commission, aux membres de l'assemblée. Ils s'appliqueront aux différents supports de la commune tels que les panneaux de signalisation et d'information, le papier à entête, les enveloppes, les cartes de visites ...

> Commission développement du territoire

Hervé Le Bonniac informe l'assemblée qu'à partir du mois de janvier les collectivités ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans les cimetières. Des essais sont réalisés par les services techniques pour développer une méthode alternative : le gravier va être retiré et l'espace végétalisé.

Hervé Le Bonniac explique que l'association QNSCNT (Qui Nettoie Si Ce N'est Toi) va intervenir le long de la route départementale au printemps 2021 dans le cadre d'une opération "zéro déchet".

Hervé Le Bonniac explique que de nombreux kénanais se plaignent des déjections canines sur les trottoirs de la commune. Des réflexions sont en cours pour mettre fin à ce problème.

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'un diagnostic des mobilités sur la route départementale sera réalisé au cours du premier trimestre 2021. L'objectif est de réaffirmer la volonté de la commune de créer une voie partagée auprès du Département.

En parallèle, à l'initiative de la commune de Saint-Quay-Perros, un comité de pilotage composé de Louannec, Perros-Guirec, Saint-Quay-Perros, le Département et Lannion-Trégor Communauté se met en place autour des mobilités avec pour objectif de sécuriser et de rendre agréable les déplacements de tous les usagers.

• Mise en place d'une commission "Affaires sociales"

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et 3 abstentions (Yves Davout, Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer) : Approuve la création d'une commission "Affaires sociales" et désigne Nolwenn Briand, Omar Abdelmoumène, Nathalie Le Dilavrec, Joël Le Droumaguet et Claire Bille-Bize membres de cette commission.

• Ouverture des magasins le dimanche - demandes 2021

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Refusent les ouvertures le dimanche 10 janvier 2021 et le dimanche 27 juin 2021 pour la catégorie 47.59B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer.
- Acceptent les ouvertures les dimanches 07, 14, 21 et 28 novembre 2021, pour la catégorie 47.59B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer.
- Refusent les ouvertures les dim. 5 et 12 déc. 2021 pour la catégorie 47.59B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer.
- Acceptent les ouvertures le dim. 19 déc. 2021 pour la catégorie 47.59B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer.
- Refusent les ouvertures le dimanche 26 déc. 2021 pour la catégorie 47.59B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer.
- Acceptent les ouvertures le dimanche 19 décembre 2021 pour la catégorie 52.51 D – supermarché.
- Refusent les ouvertures le dimanche 26 décembre 2021 pour la catégorie 52.51 D – supermarché.

• Tarifs 2021 : cimetières, salles, photocopies

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote les tarifs suivants pour 2021 : (> voir tableaux page suivante)

Concessions aux cimetières

15 ans	120 €
30 ans	220 €

Concessions aux cavernes

15 ans	110 €
30 ans	200 €

Photocopies

Format A4	0,25 €
Format A3	0,50 €

Concessions au Colombarium

10 ans	390 €
15 ans	530 €
20 ans	660 €
30 ans	940 €

Mur du Souvenir

10 ans	50 €
--------	------

Salle Yves Guégan

SALLES	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
2 salles sans cuisine	235 €	350 €	245 €	360 €
Location occasionnelle 1/2 journée	150 €	200 €	ESTRADE Jusqu'à 24 m ² > 100 € Jusqu'à 48 m ² > 200 €	
Location cuisine	100 €	150 €		

Couverts + vaisselle	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kits 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kits 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kits 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

• Caution : 500 €

• **Intervention complémentaire** (ménage, vaisselle) : **30€/h** si nécessaire

• **Salle bleue : gratuité** pour les cafés après obsèques à St-Quay-Perros

Location des salles de réunion

Location 2h	Journée Kénanais	Journée Extérieur
50 €	100 €	150 €

• Crédits scolaires 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les crédits scolaires suivants :

		Fournitures par élève		
ECOLES	Nb. d'élèves	euros	Total 1	
Elémentaire	61	40	1600	
Maternelle	26	40	1040	

	Petit matériel	BCD	Achat livres scolaires	Transports	Noël	Activités voile piscine	Total 2
Elémentaire	990	550	750	3350	275	2100*	8015
Maternelle	430	465		1200	1200		2215

*Voile= 700 € ; Piscine = 1 400 €

Total 1 + Total 2 : Elémentaire : 1600 + 8015 = 9615 €

Total 1 + Total 2 : Maternelle : 1040 + 2215 = 3255 €

• Demande de subventions - projet voie douce

Dans le cadre de l'aménagement de la voie douce le long de la départementale 788, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir la proposition de la société « Embelliecour » d'un montant de 27 846€ H.T. soit 33 416€ T.T.C.
- Sollicite auprès de Lannion-Trégor Communauté un fonds de concours « Plan de déplacements : circulations douces » (30% de 27 846 soit 8 354 €).
- Sollicite une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police auprès du département des Côtes d'Armor, hors potelets et hors bordures (30% de 21 390 = 6 417 €).

• Aménagement du futur lotissement de Crec'h Min

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal l'autorisation de signer une convention de maîtrise d'œuvre avec Lannion-Trégor Communauté pour l'aménagement des carrefours nord et sud du lotissement de Crec'h Min.

Le projet 1 (parking de l'école et rue de Kertanguy) devra :

- Participer à gérer le trafic (lotissement/école/rue Kertanguy) et réduire la vitesse des véhicules.
- Intégrer la gestion des cheminements doux, sécuriser les cheminements piétons/vélos.
- Prévoir un enfouissement des réseaux aériens.
- Proposer une esquisse d'aménagement sur le parking de l'école avec accès sécurisé au groupe scolaire aux piétons et vélos ainsi qu'un emplacement pour l'arrêt du car.

Le projet 2 (carrefour sécurisé lieu-dit Le Run) devra :

- Participer à gérer le trafic (lotissement/commerces/usagers) et réduire la vitesse des véhicules.
- Intégrer la gestion des cheminements et les raccorder à l'existant.

- Prévoir un enfouissement des réseaux aériens.
- Proposer une esquisse d'aménagement sécurisé (plateau, giratoire ...) du carrefour.

Un des dispositifs évoqué est l'aménagement d'un plateau avec limitation de la vitesse à 30 km/h.

La convention prévoit deux phases de mission successives :

- Phase 1 : diagnostic du site et propositions d'aménagement,
- Phase 2 : maîtrise d'œuvre travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à mandater le bureau d'étude de Lannion-Trégor Communauté pour réaliser les missions susmentionnées.

• Étude énergétique faite par LTC sur la commune et les actions qui en découlent

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'étude énergétique de la commune sur la période de 2015-2018 réalisée par LTC.

Les consommations énergétiques de la commune sont supérieures à la moyenne nationale.

Différentes actions sont proposées pour réduire les consommations énergétiques, notamment :

- Au niveau de l'éclairage public, remplacer les luminaires vétustes et les ballons fluos par un éclairage LED, revoir la programmation horaire sur l'ensemble de la commune, changer les horloges simples par des horloges astronomiques.
- Aux services techniques, remplacer les radiateurs par des convecteurs plus performants.
- À la salle Yves GUEGAN, remplacer la chaudière par les deux chaudières de l'ancienne école.
- À l'école, surveiller les consommations d'eau et installer des économiseurs d'eau sur les robinets, remplacer la robinetterie.
- À la mairie, passer un contrat d'entretien pour la chaudière de la mairie.

• Convention ACTEE 2020 - étude énergétique de l'école

Dans le cadre du programme ACTEE, le SDE22 a retenu la candidature de la commune de Saint-Quay-Perros pour la réalisation d'un audit énergétique sur le bâtiment de l'école Albert Jacquard. Le SDE, via le programme ACTEE propose une prise en charge à hauteur de 80% du coût HT de l'audit énergétique engagé, avec un plafond d'aide fixé à 2 700 € par commune.

Coût restant à charge de la commune :

- Coût de la prestation engagée par le SDE22 : 3 332,84 € H.T.
- Part de la prise en charge ACTEE/SDE22 : 2 700,00 €
- Coût restant à la charge de la commune : 632,84 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la convention de partenariat pour la réalisation de l'étude énergétique de l'école Albert Jacquard.

• Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Nathalie Le Dilavrec présente à l'assemblée une proposition de mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et propose de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du plan et s'engage à :

- Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux,
- Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR,
- Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée,
- Informer le conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.

• Délégation de la compétence "eau" par Lannion-Trégor Communauté

Le conseil municipal, approuve la demande de délégation totale de la compétence eau formulée par le Syndicat d'eau du Trégor par délibération du comité syndical du 26 février 2020. Il soutient le Syndicat d'eau du Trégor dans ses démarches auprès de Lannion-Trégor Communauté pour obtenir la délégation totale de la compétence eau, pour une durée de 6 années reconductible et demande que soit porté à l'ordre du jour d'un futur conseil communautaire, un projet de convention dans les meilleurs délais et dans tous les cas avant le 29/07/2021.

Conseil municipal du 15 janvier 2021

• Point sur les commissions

> Commission communication

Hannah Issermann présente à l'assemblée la lettre d'information qui va être distribuée aux Kénanaïses et aux Kénanaï. La lettre se présente sous un nouveau format de quatre pages. Le journal classique sera distribué deux fois par an.

> Commission travaux

Marcel Le Bozec informe l'assemblée que la banque alimentaire a été transférée dans le nouveau local près du réfectoire scolaire, sous la salle d'animation. Il explique ensuite que des diagnostics ont montré la présence d'amiante dans les bâtiments de l'ancienne école. Il ajoute que celle-ci est fermée au public et des devis pour sa démolition ont été sollicités.

> Commission développement du territoire

1] Groupe de travail mobilités : sondage

Les résultats du sondage sont présentés à l'assemblée (voir lettre d'information n°157)

2] Groupe de travail mobilité : comité de pilotage

Un comité de pilotage autour de la RD 788, créé à la demande de Saint-Quay-Perros et du Département, réunira les communes de Lannion, Louannec, Perros-Guirec et Saint-Quay-Perros ainsi que Lannion-Trégor Communauté et le Département des Côtes-d'Armor. Il aura pour mission la rédaction du cahier des charges qui définira les différents critères du diagnostic qui sera réalisé sur la RD 788. Suite au diagnostic, le comité proposera des aménagements pour remettre cette voie en adéquation avec les besoins.

3] Groupe de travail pour l'aménagement du centre-bourg :

Le groupe de travail pour l'aménagement du centre-bourg rédige un cahier des charges sur l'énoncé des besoins et l'appel à candidature d'un architecte paysagiste urbaniste qui travaillera sur le projet du centre-bourg. Ce cahier des charges servira à délimiter la zone d'étude et ensuite à énoncer les différents besoins à intégrer dans ce projet : logements, commerces, vie associative... Un calendrier sera proposé avec les différents phasages et les priorités (associations, logements...).

> Commissions affaires scolaires

Armelle Jégou informe l'assemblée que les enseignantes, les parents, l'Amicale laïque et la municipalité travaillent à la construction d'un projet pédagogique original et innovant sur le vivre-ensemble à différentes échelles. La première étape de ce projet est mise en œuvre actuellement avec des ateliers philo à destination des moyennes et des grandes sections et des CP-CE1. L'idée est d'étendre ces ateliers philo aux autres classes l'année prochaine. Les enseignantes travaillent sur l'autre volet du projet vivre-ensemble dans le monde et elles ont initié un projet qui porte sur l'anglais renforcé, 3 heures par semaine. Le dossier est à l'étude à l'inspection académique. S'il est validé, il sera mis en œuvre dès la prochaine rentrée. Armelle Jégou espère que l'école attirera de nouveaux élèves grâce à ce projet.

• Adressage : dénomination et numérotation des rues

Monsieur le maire explique à l'assemblée que certaines voies de la commune n'ont pas de nom ou portent un nom qui prête à confusion avec d'autres voies de la commune. Il propose de nommer ou de renommer ces voies. À l'unanimité, le conseil municipal valide les propositions présentées par monsieur le maire.

• Ouverture des magasins le dimanche - demandes 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Refuse les ouvertures le dimanche 28 novembre 2021 pour la catégorie 47.71Z : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé.
- Autorise les ouvertures les dimanches 5, 12 et 19 déc. 2021 pour la catégorie 47.71Z : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé.

• Demande de subvention : plan de relance phase 2 du Département

Le projet présenté au plan de relance phase 2 du Département vise à développer le lien intergénérationnel par des activités accessibles à toutes et tous sur la commune. Le projet va rendre opérationnel un parcours actif qui permettra de relier les 2 côtés de la quatre voies qui sépare physiquement les habitantes et les habitants de la commune.

Une passerelle sera installée au-dessus de l'accès au tunnel qui passe sous la départementale et permettra la création d'un parcours de santé qui empruntera un chemin vert, actuellement délaissé, et qui sera aménagé. Le chemin passera par le bourg pour rejoindre le parc sportif de la commune. Le parc sportif sera accessible à tous et non réservé aux sportifs des clubs. La sortie de la 4 voies au niveau du tunnel qui présente un danger pour les piétons sera fermée.

Six équipements de fitness loisirs d'extérieur et un abri bois pour l'un d'eux seront installés à proximité de la piste d'athlétisme.

Le projet prévoit la réalisation et l'équipement d'un terrain multi-sport de 65 mètres par 50, en herbe, sur une surface non utilisée et réservée au sport dans le PLU, dans la continuité du stade actuel.

Un filet de protection sera installé au niveau du terrain de foot pour que les ballons restent sur l'aire prévue à cet effet.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	%
Passerelle en bois de 10 m	13 300 €	Fonds d'investissement exceptionnel du CD22	39 948 €	80
Terrain multi-sport	18 529 €	Fonds propres	9 987 €	20
6 appareils fitness d'extérieur avec un abri bois	10 846 €			
Un filet de protection	7 260 €			
TOTAL	49 935 €	TOTAL	49 935 €	100

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres, approuve le projet tel que présenté ci-dessus et valide son plan de financement.

• Rythmes scolaires : dérogation semaine de 4 jours

À l'unanimité, le conseil municipal demande le renouvellement de la dérogation afin d'organiser les enseignements sur 4 jours au lieu de 4 jours et demi.

• Remplacement d'un délégué au Syndicat d'adduction d'eau du Trégor

Marcel Le Bozec est désigné représentant de la commune au Syndicat d'adduction d'eau du Trégor en remplacement de M^l Yves Davout.

Conseil municipal du 26 mars 2021

• Point sur les commissions

> Commission développement du territoire

1] GT écoresponsable

Dans le cadre d'une démarche zéro phyto, les services techniques ont réalisé un essai d'engazonnement sur une partie du cimetière de l'église. En fonction des résultats, une deuxième partie sera réalisée courant septembre/octobre. L'association QNSCNT (Qui Nettoie Si Ce N'est Toi) va réaliser au printemps un nettoyage le long de la RD788.

2] GT mobilités : Diagnostic programmé RD788 en 2021

En accord avec les mairies de Lannion, Louannec, Perros-Guirec et Saint-Quay-Perros, un diagnostic de fréquentation va être réalisé en août et octobre 2021 sur la RD788. En fonction des résultats, des expérimentations pourront être proposées.

> Commission travaux

Les travaux de démolition de l'ancienne école sont reportés en raison du coût trop élevé lié à la présence d'amiante dans le bâtiment.

Des études sont en cours pour étudier l'état des poutres et linteaux de la salle Yves Guégan.

> Comité d'animations

La municipalité et les associations ont établi le programme des animations pour la période allant de mai à novembre (sous réserve du contexte sanitaire).

Les associations ont communiqué leurs besoins en salles et en matériels. Même si les salles de la commune conviennent, la construction d'une nouvelle salle associative est nécessaire pour remplacer les locaux de l'ancienne école.

> Commission GPDC

Une réflexion est en cours sur "comment renouer du lien avec les citoyens". Deux thématiques sont apparues :

- Voirie, pour identifier les quartiers en attente d'aménagement de voirie.
- Centre-bourg, avec l'idée d'utiliser l'espace extérieur autour de l'ancienne école comme lieu de rencontre. Monsieur le maire indique que courant mai, des rencontres pourront être organisées par petits groupes pour échanger sur le projet.

> Commission affaires scolaires

Il n'y a pas de changement programmé à l'école pour la prochaine rentrée, que ce soit en termes d'effectifs enseignants, de personnel ou de structure.

Le projet pédagogique autour de la philosophie et de l'anglais renforcé, s'il est validé par l'Éducation nationale, sera mis en œuvre à partir de septembre, et l'agrément délivré l'année suivante.

• Adressage

Monsieur le maire rappelle l'urgence dans la nouvelle numérotation des adresses pour la distribution des accès à la fibre par la société Axione, missionnée par Megalis. Il présente ensuite des propositions de numérotation pour les adresses qui en sont dépourvues ou pour lesquelles la numérotation est erronée.

À l'unanimité, le conseil municipal valide les propositions présentées par monsieur le maire.

• Motion de soutien au monde de la culture

Les membres du conseil municipal de Saint-Quay-Perros réunis en séance le vendredi 26 mars 2021, avec onze voix pour et trois abstentions (Yves Davout, Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer) soutiennent le mouvement du monde de la culture, et notamment l'occupation symbolique du Carré Magique à Lannion.

Ils considèrent que la culture est une activité essentielle et que la

plupart des lieux de culture offrent de grandes possibilités de maîtriser l'application efficace des gestes barrières. Les communes veulent pouvoir organiser des actions culturelles dès maintenant et en prévoir pour cet été.

Les élu-e-s demandent donc la réouverture immédiate des lieux de culture, la prolongation de l'année blanche des intermittents ainsi qu'une baisse du seuil d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrant-es ou intermittent-es en rupture de droits.

• Lutte contre le frelon asiatique et les espèces végétales invasives

À l'unanimité, le conseil décide d'adhérer au dispositif proposé par Lannion-Trégor Communauté en matière de lutte contre les espèces exotiques invasives végétales et animales.

• Rénovation éclairage public

À l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition présentée par le SDE22 pour le remplacement des anciennes lanternes "ballons fluorescents" qui contiennent du mercure par des LED (quatre foyers concernés) pour un montant estimatif de 7 200 € TTC, participation de la commune : 4 333 €.

• Rénovation éclairage public du tunnel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec douze voix pour et trois abstentions (Yves Davout, Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer) approuve la rénovation de l'éclairage public du tunnel menant du bourg à Balaneyer présentée par le SDE22 pour un montant estimatif de 9 700 € TTC, participation de la commune : 5 837 €.

• Programme de voirie 2021 Bouscao/Roudouanton

À l'unanimité, le conseil mandate le bureau d'étude de LTC pour réaliser la maîtrise d'œuvre de l'opération "Programme de voirie communale 2021 : routes de Bouscao et Roudouanton".

• Tarification des interventions des services techniques sur domaine public pour le compte de tiers

À l'unanimité, le conseil approuve la tarification suivante relative aux interventions des services techniques sur le domaine public pour le compte de tiers :

	EVALUATION DU COÛT HORAIRE
Agent simple ou outillé	30 €/h
Véhicule de service type camion 3,5T	10 €/h
Tondeuse autoportée	5 €/h
Faucheuse autoportée	20 €/h
Épareuse	30 €/h
Tractopelle	22 €/h
Tracteur remorque	25 €/h
Balayeuse aspiratrice tractée	40 €/h
Cureuse de douve	20 €/h

• Nouvelle convention chantier éducatif, ADALEA-PJJ

À l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à signer une nouvelle convention d'une durée de douze mois avec l'association ADALEA.

• Aménagement du bourg, cahier des charges de consultation

À l'unanimité, le conseil approuve le cahier des charges de consultation présenté par monsieur le maire afin d'attribuer à une équipe de maîtrise d'œuvre une mission d'élaboration d'un plan-guide, de son document explicatif et d'animation/concertation pour l'aménagement du bourg, de son projet de cœur de bourg et des entrées du centre-bourg de la commune de Saint-Quay-Perros.

• Service administratif, demande de temps partiel

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande de temps partiel à 90 % d'un agent administratif à compter du 1^{er} mai 2021.

• Demande de subvention région "inciter les bretonnes et bretons aux transitions"

À l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à solliciter la région Bretagne pour l'obtention d'une subvention "inciter les bretonnes et bretons aux transitions" et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		%
Personnel 4 jours/mois pendant 2 ans + 30 jours de régie pour la construction des abris	17 136 €	Région	22 343 €	70
Points d'information couverts, point d'information bourg à réaliser	13 000 €	Fonds propres	9 576 €	30
Carte au sol 6mx4m Carte au sol 840	1 783 €			
TOTAL	31 919 €		31 919 €	100

• Demande de subvention DETR (voirie Bouscao - Roudouanton)

À l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à solliciter une subvention DETR auprès de l'Etat pour la sécurisation des voies de Bouscao/Roudouanton et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		%
Travaux	102 352 €	DETR	35 788 €	32
Etudes	9 741 €	Fonds propres	76 205 €	68
TOTAL	111 993 €		111 993 €	100

• Modification du tableau des effectifs

À l'unanimité, le conseil approuve la modification du tableau des effectifs par la création au 23 avril 2021 d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet, DHS (Durée Hebdomadaire de Service) : 17h30, la création au 1^{er} juillet 2021 d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet et la création au 1^{er} juillet 2021 d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, DHS : 28h.

• Plan de relance numérique pour l'école primaire

À l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		%
Matériel / Équipements	11 652 €	Education nationale : matériel et équipement	8 156 €	70 % de 11 652 €
Services / Ressources	1 000 €	Education nationale : Services ressources	500 €	50 % de 1 000 €
		Fonds propres	3 996 €	32 % de 12 652 €
TOTAL	12 652 €		12 652 €	

• Appel à projet pour un atlas de la biodiversité communale

À l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à solliciter une subvention pour le projet "France relance - Atlas de la biodiversité communale 2021" de Saint-Quay-Perros et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

- Montant prévisionnel : 56 905 €
- Dépenses subventionnables : 50 405 €
- Subvention demandée (80%) : 40 324 €
- Fonds propres : 16 581 €

• Aide aux primo-accédants

À l'unanimité, le conseil décide la mise en place d'une aide pour favoriser l'installation des primo-accédants et fixe le montant de l'aide financière à 4 000 € pour une personne, 5000 € pour un couple et 1000 € par personne à charge supplémentaire plafonné à 8000 €.

• Commercialisation Crec'h Min

Monsieur le maire informe l'assemblée que la commercialisation des lots du lotissement de Crec'h Min devrait démarrer en juillet 2021 et l'installation des premiers résidents pourrait se faire au 2^{ème} trimestre 2023.

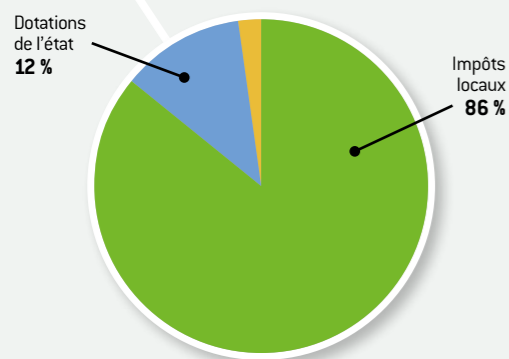
• Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune

Monsieur le maire informe l'assemblée que Lannion-Trégor Communauté propose de zoner en assainissement collectif les secteurs de Kérégat Bihan et Ker-Noël.

Budget 2021 - Saint-Quay-Perros

➔ Dès que possible, nous ferons une réunion publique pour présenter nos projets et répondre aux questions sur le budget que nous avons voté. En attendant, vos élus restent à disposition pour répondre à vos questions.

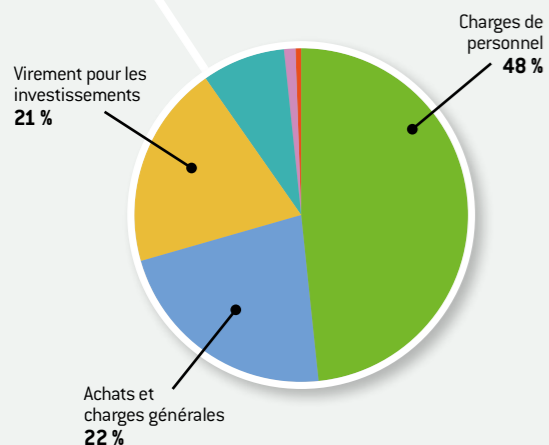
Recettes de fonctionnement



Recettes de fonctionnement	1 193 562 €
Impôts locaux	1 027 783 €
Dotations de l'Etat [1]	140 479 €
Revenus divers (cimetière, locations...) [2]	25 300 €

[1] L'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères. Cela comprend notamment la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et les compensations d'exonération de taxe d'habitation par exemple.
 [2] Ils proviennent de la vente de certains services municipaux payants (cimetière, occupation du domaine public...) ou encore des locations.

Dépenses de fonctionnement



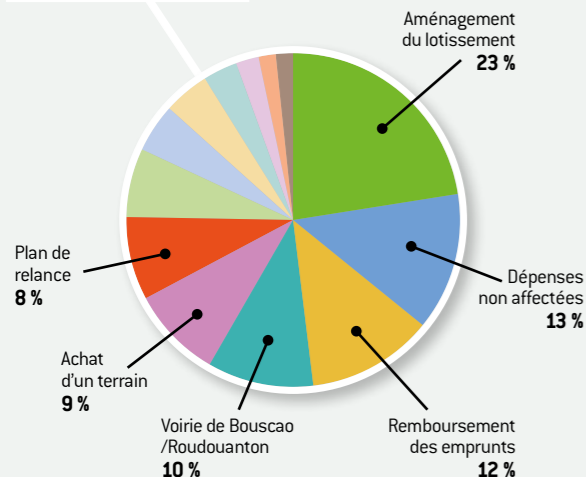
Dépenses de fonctionnement [3]	1 193 562 €
Charges de personnel [4]	578 550 €
Achats et charges générales [6]	266 650 €
Virement pour les investissements (capacité d'auto-financement) [5]	232 487 €
Autres charges (dont indemnités des élus, subventions aux associations)	97 600 €
Amortissements	14 775 €
Charges Financières (intérêts principalement)	3 500 €

[3] Les dépenses de fonctionnement (hors virement pour les investissements), sont en baisse de 2 % par rapport à 2020.
 [4] Pas d'évolution notable malgré la titularisation de 3 agents.
 [5] Fait partie des dépenses de fonctionnement équilibrant dépenses et recettes.
 [6] Electricité, chauffage, entretiens des espaces, transport, publications, ou encore des actions nouvelles en faveur de l'école.

Recettes d'investissement [7]	1 057 365 €
-------------------------------	-------------

[7] Les recettes d'investissement proviennent majoritairement des excédents non dépensés en 2020, tant en fonctionnement, qu'en investissement. Elles nous permettent d'envisager cette année des dépenses de 1 057 365 €.

Dépenses d'investissement



Dépenses d'investissement [8]	1 057 365 €	Subventions obtenues	Subventions demandées
Aménagement du lotissement	238 531 €		137 531 €
Dépenses non affectées	141 320 €		
Remboursement des emprunts	130 000 €		
Voirie de Bouscaou/Roudouanton	107 000 €		35 788 €
Achat d'un terrain (reste à réaliser 2020)	95 000 €		
Plans de relance : abris et plots vélos + passerelle et équipements sportif	86 845 €	31 598 €	39 948 €
Achat véhicule électrique et autres acquisitions	67 850 €		2 100 €
Projet centre-bourg : frais d'étude architecte + étude trottoirs	50 000 €		
Renouvellement matériel, équipement numérique, tables, chaudière salle Y. Guégan	47 000 €		
Voie douce de Crec'h Quillé (reste à réaliser 2020)	37 000 €		14 771 €
Aide aux primo-accédants	24 000 €		
Remplacement éclairage publique obsolète	17 819 €		
Animation projet centre-bourg	15 000 €		22 343 €

[8] Suite à la pandémie de Covid-19, seuls 219 065 € sur les 794 486 € budgétés, ont été dépensés en 2020. Certains projets qui n'ont pas pu être finalisés en 2020 sont reportés sur le budget d'investissement 2021, qui est déjà bien engagé. Afin de financer les projets, les élu-e-s ont répondu à plusieurs appels à projet et fonds de concours.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
 > le mercredi et le samedi de 10h à 12h.
 ☎ contact : bibli.saintquay@orange.fr

LE COIN ADULTES

Le Prix Cezam

A l'automne dernier, la bibliothèque s'est inscrite au Prix Cezam 2021. Les dix romans, tous récents, sélectionnés par des librairies indépendantes et des bibliothécaires, sont arrivés en février à Saint-Quay-Perros, offerts par la BCA.

Les livres sont bien empruntés. Les lecteurs et lectrices ont déjà pu participer à une rencontre en visio avec Jérôme Bonnetto, auteur de "La certitude des pierres", le 6 avril. D'autres rencontres sont prévues. Si vous n'avez pas encore découvert ces romans, n'hésitez pas à venir les emprunter. Les votes en ligne sont ouverts jusqu'au 3 septembre.

La bibliothèque a acheté une trentaine de nouveaux livres depuis janvier. En voici quelques-uns, parmi les derniers enregistrés.



LE COIN JEUNESSE

Les Incorruptibles : bientôt le vote !

Comme chaque année, l'école et la bibliothèque ont inscrit les écoliers au Prix des Incorruptibles. Dans chaque classe, les albums et romans se lisent ou s'échangent depuis le mois de septembre. Pendant les vacances de février, l'équipe de la bibliothèque a organisé une séance de "Jeux de livres autour des Incos", à destinations des enfants d'école primaire : l'occasion pour les enfants, d'échanger autour de leur livre préféré parmi la sélection. Mardi 4 mai prochain, les écoliers, de la maternelle jusqu'au CM2, viendront voter pour leur livre préféré.

L'Heure du conte

"Des histoires à manger", "Il en arrive de drôles de choses...", "Des animaux qui se disputent... et se retrouvent, autour d'une soupe au caillou...": L'heure du conte s'est finalement prolongée au-delà de l'automne... Chaque semaine, dans la bibliothèque de l'école maternelle, des bénévoles de la bibliothèque viennent raconter des histoires aux enfants de maternelle après la classe : un grand moment de plaisir, pour petits et grands !

Un tout petit échantillon des nouveautés jeunesse de ce début d'année.



JEU DU PATRIMOINE : OÙ EN EST-ON ?

Au mois de janvier l'équipe de la bibliothèque s'est lancée dans une aventure sympathique : proposer aux Kénanais-es de réaliser un jeu autour du patrimoine de leur commune.

L'idée : créer un parcours, qui emmènera les promeneurs sur différents lieux patrimoniaux de Saint-Quay-Perros, avec à chaque étape des énigmes.

Les Kénanais âgés de 9 ans ou plus ont été sollicités pour devenir des "chercheurs d'énigmes". Pendant six semaines, certains ont sorti de vieux livres, d'autres ont arpenté les chemins de la commune, ce qui a favorisé des échanges, des rencontres entre les curieux et d'anciens habitants.

Près de 90 énigmes ont été rédigées. Elles ont ensuite été triées par des bénévoles de la bibliothèque, mais aussi des participants qui se sont particulièrement impliqués.



Des livres ont été offerts aux chercheurs les plus émérites : deux jeunes et deux adultes. Des randonneurs de l'équipe, adeptes de la Ken Adot, ont aidé à déterminer un parcours : deux boucles indépendantes, au centre bourg et autour de Saint-Méen. La commune étant étendue, ce choix rendra le jeu facilement accessible aux familles. Le jeu existera en version papier (dépliant), et numérique, la maquette est en cours de réalisation. Nous vous donnons rendez-vous à la matinée porte ouverte de la bibliothèque, le samedi 26 juin au matin : votre jeu du patrimoine sera prêt ! Un immense merci à tou-te-s pour votre participation !



ÉNIGME

N'ayant pas pu retenir toutes les énigmes, nous présentons toutes nos excuses aux chercheurs qui seront déçus de ne pas trouver leur énigme dans le jeu, il a fallu choisir !

Nous vous proposons ainsi de retrouver une énigme dans chaque Vivre à Saint-Quay, réponse au prochain numéro.

La boîte à souvenirs de Saint-Quay-Perros

En 2013, le canton de Perros-Guirec réunissait 9 communes à Saint-Quay-Perros autour d'un événement appelé "Farrouest 22".

Savez-vous de quoi il s'agissait ?

➔ Réponse au prochain numéro ... avec une nouvelle énigme à résoudre !

Se passer des pesticides

Après les collectivités locales (en 2017), depuis janvier 2019, les pesticides n'étant pas d'origine naturelle sont bannis des rayons des jardinerie.



Utilisés en masse dans les jardins, les maisons et dans les champs, cette contamination généralisée par les pesticides impacte tous les niveaux de notre environnement.

Considérés comme dangereux, les pesticides chimiques (insecticides, désherbants, anti-nuisibles ou fongicides) et les biocides (désinfectants comme par exemple l'eau de Javel), peintures antisalissure des bateaux, se retrouvent partout dans l'air, l'eau, les sols, les végétaux et dans les organismes des animaux et des humains.

Comment jardiner au naturel ?

Jardiner naturellement ne signifie pas remplacer les insecticides chimiques par des insecticides biologiques. C'est adopter des méthodes et techniques visant à favoriser la vie, et par conséquent, une régulation naturelle des populations animales plutôt qu'à la détruire !

Accueillir les «auxiliaires du jardin»

Les oiseaux comme la mésange bleue se chargeront de vous débarrasser des chenilles. Le hérisson s'occupera de vos limaces. La chouette chassera les mulots. Quelques aménagements sont donc utiles au jardin comme l'installation d'abris à insectes, de nichoirs et de mangeoires pour les oiseaux, de tas de bois et de branchages pour les hérissons !

La haie champêtre diversifiée et la culture de plantes vivaces et mellifères vont aussi attirer bon nombre d'insectes et d'oiseaux.

Il est utile aussi pour favoriser la biodiversité de réserver un coin du jardin aux plantes dénommées à tort «mauvaises herbes». Prenons l'exemple de l'ortie qui, riche en azote, stimule la croissance des

plantes et peut servir de traitement préventif au mildiou de la tomate.

Associez les plantes entre elles

Le «compagnonnage» des plantes a des effets sur chacune d'elles. Elles se protègent et diminuent les maladies. En associant carotte et poireau, vous chassez la mouche de la carotte ou la teigne du poireau. Quelques plantes jouent le rôle d'insecticides naturels comme la capucine qui va attirer les pucerons qui n'iront pas sur les autres plantations. L'œillet d'inde et le souci repoussent certains insectes et parasites comme les pucerons, les vers, les fourmis.

Pratiquez la rotation des cultures

Alterner les légumineuses, les plantes à feuilles, les légumes «racines» sur un même carré potager d'une année sur l'autre.

Paillez autour de cultures



Feuilles mortes, bois fragmenté, paille, compost, tonte de pelouse peuvent constituer le paillage. Cela limitera la repousse des «mauvaises herbes» et gardera l'humidité du sol.

Des fleurs au pied des arbres, arbustes

En bordure de potager, une petite haie d'arbustes (servant à la nidification des oiseaux et de refuge pour les auxiliaires) peut être complétée d'un tapis de vivaces, afin de maintenir un sol meuble, aéré, où les vers de terre travaillent mieux, et à l'activité bactérienne intense : des conditions très favorables à la croissance des arbustes. En été, leur couvert limitera les déperditions en eau. Certaines plantes (lamier, coucou, bugle rampant, géranium vivace, épimedium, menthe, véronique, violettes) servent aussi à nourrir les auxiliaires. Carabes, musaraignes ou hérissons y viennent volontiers.



Associées aux arbustes, des bisannuelles comme les onagres, chardons, carottes sauvages, alysson, travaillent le sol de leurs grosses racines à la place du jardinier, sans dégâts pour les racines des arbres, puisqu'elles épousent leur forme. Les arbres fruitiers apprécient aussi un compagnonnage fleuri.

Les aromatiques vivaces comme l'origan, l'achillée, la tanaisie, les armoises, la santoline, tous les allium, perturbent les insectes nuisibles aux fruitiers. Vous pouvez aussi repiquer des annuelles qui fourniront du nectar aux prédateurs des chenilles. Par exemple : souci, centaurée, bourrache, sarrasin, phacélie... pour un verger fleuri et en bonne santé !

INTERVENTION DU JARDINIER

- Un travail du sol peu profond.
- Le désherbage mécanique, manuel ou thermique.
- La lutte contre les maladies et les ravageurs par des moyens principalement naturels.

Par exemples :

- la bouillie bordelaise de façon modérée. Le cuivre qu'elle contient est toxique et polluant.
- les PNPP sont les **Préparations Naturelles Peu Préoccupantes** : un ensemble de préparations naturelles obtenues à partir de végétaux ou produits naturels qui renforcent des défenses des plantes. Ces PNPP peuvent être brutes (argile) ou élaborées (purin d'ortie, de prêle ...).

L'efficacité de certaines recettes dites «alternatives», «biologiques» ou «naturelles», préconisées sur de nombreux sites, n'est pas démontrée et leur utilisation est préjudiciable pour la vie des sols.

Un exemple de recette maison à oublier

Une préparation à base d'eau, de sel et de vinaigre parfois agrémentée de savon noir comme mouillant est annoncée comme un désherbant « maison 100% bio ».

Pourtant, le vinaigre n'est pas homologué en tant qu'herbicide. L'utiliser en tant que tel est un détournement d'usage et comporte des risques pour l'environnement et l'utilisateur que ce soit par inhalation ou bien par projection.

Il n'est pas efficace contre les herbes indésirables déjà bien développées qui repartiront ensuite en croissance. Cette faible efficacité nécessite d'appliquer le produit de nombreuses fois avec beaucoup de pertes qui se retrouveront directement dans le sol.

Quelles conséquences ?

- Le vinaigre acidifie et entrave la vie microbienne des sols.
- Le sel est aussi très nocif pour les vers de terre, les collemboles et les myriapodes. Il peut nuire aux bactéries et micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux.
- Le sel modifie la structure des sols par des effets de tassement et diminution de la perméabilité. Le sel ne s'y dégrade pas. Son accumulation polluera les nappes et accentuera les effets de la sécheresse.
- Le sel est toxique pour les arbres.
- Un sol acide et « désherbé à nu » sera favorable à la prolifération de la mousse.

30 / Vie associative

AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE



Section école

L'amicale laïque kénanaise section école n'a pas réalisé cette année toutes les opérations et activités prévues. Néanmoins, nous avons organisé comme l'année dernière une vente de plantes et bulbes au profit de l'école.



Pour célébrer la fin de l'année scolaire, les enseignantes préparent des spectacles durant lesquels chaque classe présente sa création.

Sur le parking de la salle Yves Guégan, de nombreux stands pour les petits et les grands sont installés pour passer une après-midi festive. Cet événement se clôture par le tirage au sort de la tombola qui récompensera, une nouvelle fois, les heureux propriétaires de tickets de cadeaux somptueux. Pour faire partie des gagnants, il faut participer !

Vous pouvez aussi nous aider en faisant don de lots pour la tombola ou en venant nous aider comme bénévole le jour de la kermesse.

☛ Contactez-nous : amicalelaique.kenanaise@gmail.com



Nous espérons aussi maintenir la kermesse qui aura lieu **le dimanche 4 juillet**



Section art plastiques

A l'occasion de l'arrivée du printemps et de la chasse aux œufs dans les jardins, une animation sur ce thème a été proposée aux enfants de l'école Albert Jacquard par la section arts plastiques. Les jeudis 1^{er} et vendredi 2 avril, deux groupes ont pu exprimer leur talent avec la réalisation de beaux lapins, de belles poules et de petits nids.



Bravo les enfants et merci à Marie-Paule et Armelle !



Ensemble vocal Anouna

Comme tous les acteurs culturels, Anouna a dû abandonner les projets de concerts que l'ensemble préparait assidûment :

- Concert de musique sacrée du Temple de Perros-Guirec,
- Concert de musique ancienne à Ploubezre dans le cadre de la journée internationale de musique ancienne, sous l'égide de Nathalie Le Gaouyat,
- Fête de la musique à Lannion et Pleumeur-Bodou dans un programme de fantaisies,
- Concert de Noël à Kéraudy.



Néanmoins, étant donné le petit effectif de l'ensemble, les choristes ont souhaité dès janvier 2021 se retrouver pour des répétitions organisées par petits groupes. Après avoir revu notre programme de musique sacrée, nous attaquons maintenant l'apprentissage de chants amusants pour défier la morosité ambiante.

Anouna peut encore accueillir quelques nouveaux choristes dans les pupitres, sans prérequis, pour chanter dans la bonne humeur, en respectant les consignes sanitaires de sécurité.

☛ Pour tout contact : Danielle Gallais : 06 67 26 58 12 – Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57

Vie associative / 31

Les peintres du mercredi



Cette peinture représente la petite fille de Paulette, partie sac au dos, pour un voyage en Amérique du Sud. Un séjour qui a duré plusieurs mois dont un passage en Bolivie.

Que d'inquiétudes et de nuits blanches pour cette grand-mère née à Lannion. "Autrefois, aller à Rennes, c'était déjà un voyage !" Impressionnée par ce long périple, et admirative, notre peintre a voulu partager avec nous, ces liens affectueux et sensibles entre elle et sa petite-fille.

Les impressions de Juliette :

Le Salar d' Uyuini est sûrement le plus bel endroit que j'ai pu voir de toute ma vie !

On arrive à l'aube. Le spectacle commence ...

Un moment hors du temps.

Le désert de sel, couvert d'une fine couche d'eau dans laquelle le soleil se reflète, donne l'illusion que le ciel se confond avec la terre.

Des milliards de cristaux de sel font briller le lac de mille feux !



Au pays des merveilles de Juliette, tableau de Paulette Le Gall

Rien à l'horizon ... A part l'île aux Cactus surgie de nulle part.

Des centaines de drapeaux venant du monde entier, parfois déchirés, claquent au vent en permanence.

Juliette y a planté le sien, BLEU BLANC ROUGE !

"Une de mes plus belles émotions, immortalisée par ma merveilleuse Mamie !"

Qui sera rangé précieusement ...

Et peut-être ... redécouvert par les enfants de Juliette ...

dans la boîte à souvenirs !

AWEL DREGER



Awel Dreger et sa calligraphie d'espoir !

Il y a une année que l'improbable arrivait. Plus de possibilité de voyager, ce qui signifiait pour moi 6 mois de confinement à Vienne (Autriche), 6 longs mois de séparation de ma chère chorale Awel Dreger.

Personne ne savait comment nous allions sortir de cette pandémie ! Vivre du jour au lendemain dans l'incertitude de la date de pouvoir se retrouver dans mon pays de cœur, la Bretagne. Le souvenir de la ténacité de nos regards en chantant m'accompagnait pendant cette longue interruption. Le chant intérieur nous reliait accompagné par l'esprit de la calligraphie. La concentration à l'essentiel, au mouvement, au pinceau, au dessin calligraphique d'une méduse avec ses tentacules remplies de belles pensées pleines d'espoir pour un futur meilleur,

m'étaient envoyées par les choristes. Ainsi nous nous sommes reliés en chant et en pensée au-delà des 1900km de distance qui nous séparaient inexorablement.

Et où en sommes-nous aujourd'hui ? Toujours dans nos bulles de confinement, dans un tunnel de plus en plus long ! Où est la lumière pour la culture, la nourriture pour nos âmes ? Le chant est indispensable pour le bien-être et notre santé, nous avons tant hâte de reprendre nos répétitions avec notre cheffe de cœur, Laurence Le Gall.

Nous ne manquerons pas de rendre un dernier hommage aux choristes, qui nous ont quittés. Nos pensées sont avec Anne-Françoise Trébédén, François Person et Janig Le Moing à la mémoire de qui nous désirons vivement donner enfin des concerts ! Vivons nos rêves de rencontre, de chant, de partage de la culture et du patrimoine. Vivons nos rêves et chantons à six, bien espacés, pour garder la souplesse de nos voix.

☛ Andrea Maria Zaengl, présidente de la chorale Awel Dreger

CLUB INFORMATIQUE KENANAIS



Comme la plupart des associations l'activité du club a été réduite cette année. Nous n'avons pu faire cours qu'au mois d'octobre 2020.

Comme nos adhérents sont en très grandes majorité âgés de plus de 60 ans, il n'était pas question de faire cours dans des locaux fermés et Mr Le préfet des Côtes d'Armor a, jusqu'à aujourd'hui, interdit ce type d'activité.

Le conseil d'administration a décidé que les cours reprendront à la rentrée 2021 si nous y sommes autorisés. L'assemblée générale de l'association aura lieu mais par email fin avril.

Nous souhaitons à nos adhérents actuels et futurs une fin d'année en bonne santé et nous leur donnons rendez-vous en septembre 2021 au forum des associations.

☛ Charles Gibassier, Louis Dupré, Gilbert Prigent, Loïc Robard



Comité de défense
pour la sécurité sur la RD 788
« Une route agréable et sûre
pour toutes les catégories
d'usagers »

COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SÉCURITÉ SUR LA RD 788

Créé en décembre 1991 à un moment où la route départementale à "4 voies" de Lannion à Perros-Guirec était dramatiquement dangereuse dans la traversée de notre commune, notre comité s'est donné comme objectif de contribuer à "l'aménagement d'une route agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers".

- 2005 : après le refus par les Kénaçais du projet du département (aménagement en "4 voies" rapide), l'étude du cabinet Géolitt (financée par la Communauté d'agglomération) propose un aménagement en voie semi-urbaine (avec les ronds-points de Saint-Méen et de Ker Noel). Ce projet sera approuvé par la commune de Saint-Quay-Perros et la communauté d'agglomération. La position du département s'infléchira peu à peu.
- 2008 : Accord des collectivités (département, communauté d'agglomération, commune) pour les ronds-points de Saint-Méen et Ker-Noël et inscription au schéma des Transports Intelligents des Côtes d'Armor (STICA 2009-2020).
- 2014 : Réalisation du rond-point de Saint-Méen.

En ce début 2021, la RD 788 présente encore dans la traversée de Saint-Quay-Perros quelques secteurs marqués par l'insécurité parmi lesquels le plus inquiétant est certainement le carrefour de Ker Noel. Suivant avec intérêt les initiatives de la nouvelle municipalité pour "une refonte de la RD 788 depuis le Cruguil jusque Pont Couënnec", le comité de défense demande à être associé à toutes les réflexions sur l'évolution de la route Lannion-Perros-Guirec et en particulier à participer aux travaux du Comité de pilotage créé à cet effet. Rejoignez le comité de défense pour faire aboutir l'indispensable rond-point de Ker Noel et pour l'aménagement d'une "route agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers".

Depuis bientôt trente années, le comité de défense a constamment œuvré, en concertation avec tous les élus pour l'amélioration de la sécurité sur cette route et progressivement la fonction de desserte de la RD 788 a davantage été prise en compte et des aménagements ont été obtenus pour l'amélioration de la sécurité :

- 1992-1993 : voies d'insertions et de dégagements, tourne(s) à gauche, marquages au sol, réduction de la vitesse.
- 1995 : rond-point de Kerliviéc (après un dramatique accident qui provoqua 3 morts en 1994 à proximité du carrefour)
- 1999 : élaboration par le comité de défense d'un plan détaillé proposant aux collectivités l'aménagement de deux ronds-points à Saint-Méen et Ker-Noël.
- 2004 : rond-point du Cruguil dans le cadre de la déviation Nord-Est de Lannion, mise partielle à deux voies, bande cyclable... hélas aujourd'hui disparue.



Carrefour de Ker Noel

➔ Contactez un membre du bureau du comité de défense :

- président : Alain Hervo
- vice-président : Roland Geoffroy
- secrétaire : Rémi Hamelin
- trésorier : Gérard Le Gaffric
- secrétaire adjoint : Christian Le Guillouzer
- trésorier adjoint : Paul Houyvet

LES JARDINS FAMILIAUX

Semer, planter, récolter... est un plaisir au quotidien pour les 12 jardiniers. Mais le nettoyage de la parcelle est organisé par binômes (tonte, taille...), charge à chacun d'utiliser la tondeuse mise à disposition par Michel Benoit.

Vigilance (anecdote)

Au Moyen-Âge, les paysans constataient que les dernières gelées correspondaient à deux périodes très courtes : Les 28, 29, 30 avril et 6 mai, et les 11, 12 et 13 mai. Ils nommèrent la première les Cavaliers du froid et la seconde, les Saints de glace. Depuis, la confusion règne entre ces périodes. Mais une chose est sûre, les jardiniers doivent être très prudents jusque mi-mai car une gelée tardive est toujours possible, même si le climat se réchauffe (C. Delvaux).



Petit rappel : ces jardins partagés ont pu voir le jour grâce à Yves Le Bricquoir qui a fait donation à la Commune le 15 novembre 2007 d'un champ à usage exclusif de jardins familiaux. Ce don est officialisé auprès du notaire de la commune.

TRANKILIK



Cours de Qi Gong en plein air

Une année particulière. Nos habitudes ont été bousculées en adéquation avec la situation actuelle liée au Covid. Elle touche tous les sujets et particulièrement les 120 adhérents qui aiment pratiquer le Qi Gong depuis que l'association existe c'est-à-dire 15 ans déjà. Merci aux adhérents d'être resté fidèle à l'association par ces temps difficiles.

L'étude du Qi Gong est un véritable trésor. L'étude du Qi Gong est une forte volonté, surtout de la patience et de la persévérance. En tant qu'étude de santé, le Qi Gong est un véritable trésor.

Il permet de réguler le Corps, la Respiration, le Mental, le Chi (l'énergie) et l'esprit. Cela signifie "ajuster son corps jusqu'à ce qu'il se trouve dans son état le plus détendu et confortable". Lorsque la respiration est comme un minuscule filet d'eau, calme et sereine durant les séances de Qi Gong, nous sommes capables d'apprécier ce qui se passe et de réguler la respiration. Le Qi Gong c'est la modestie, il n'y a pas de niveau, c'est toujours recommencer, recommencer, tout est changement.

Un proverbe : si le lièvre n'avait pas été aussi fier et satisfait de lui-même, il n'aurait pas perdu la course.

Pour l'instant nous n'avons rien de prévu car nous sommes dans l'incertitude mais il faut garder l'espoir.

Quand le moral est bon, on peut trouver l'énergie pour faire pratiquement tout ce que l'on veut ; C'est ce que nous allons faire "garder le moral" en nous retrouvant bientôt tous ensemble pour pratiquer le Qi Gong.

4 cours sont proposés à la salle polyvalente de St-Quay-Perros

- Gilles Le Picard nous enseigne le Qi Gong tous les lundis de 17h30 à 18h30.
- Géraldine Delplanque nous enseigne le Qi Gong tous les jeudis de 10h30 à 12h30 ainsi que de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 20h.

➔ Pour tout contacts :

Maryvonne Autret 02 96 48 59 - Nicole Mérel 02 96 48 04
mail : trankilik@orange.fr ou site : www.trankilik.jimdo.com

LA MAIN À LA PÂTE

Pas de cours de cuisine cette année 2020-2021
Nous en profitons pour revisiter certaines recettes que nous avons appréciées. Nous vous en proposons une facile à réaliser de notre cheffe Sandrine Primard.

LE TIRAMISU AUX FRAISES

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 sac de biscuits Boudoirs
- 2 œufs frais
- 250g de Mascarpone
- 125g de sucre
- 100g de crème fleurette
- 500g de sucre semoule
- 1l d'eau
- 10cl alcool ou sirop de fraise
- 500g de fraises

• Séparer les blancs des jaunes. Monter les blancs en neige avec une pincée de sel. Mélanger les jaunes avec le mascarpone.

• Ajouter les blancs montés à la crème de mascarpone. Monter en chantilly la crème fleurette avec le sucre. Mélanger délicatement avec la crème au mascarpone.

• Préparez le sirop pour imbiber les biscuits. Mettre le sucre, le sirop de fraise et l'eau à bouillir. Mélanger bien. Laissez tiédir.

• Coupez les fraises en quartiers.

• Dans un plat ou des ramequins individuels, disposer une couche de biscuits imbibés de sirop à la fraise, une couche de fraises puis une couche de crème puis à nouveau une couche de biscuits, de fraises et de crème. Garder au frais jusqu'au moment de servir.



Restaurant La Flambée
51, rue Georges Pompidou
22300 Lannion

34 / Vie associative

SCOTS BONNET

La pandémie par les mesures sanitaires qu'elle a imposées a frappé de plein fouet les activités associatives. Scots Bonnet, le groupe de danse écossaise de Saint-Quay-Perros, n'y a pas échappé même si quelques danseurs continuent de suivre leur activité préférée par visioconférence.



Profitons-en pour écrire quelques lignes sur la danse écossaise.

Au début du 20^e siècle, deux écossaises ont décidé, quasi au même moment, de collecter les danse d'Écosse : miss Jean Milligan (1886-1978), professeur de gymnastique, souhaitait intégrer la danse écossaise dans ses programmes de sport et Mrs. Ysobel Stewart (1882-1968), chef de Guides, désirait enseigner la danse écossaise à ses filles en complément de la danse anglaise.

Ayant fait par hasard appel au même éditeur, ce dernier les mit en relation et en 1923 la Scottish Country Dance Society est créée à Glasgow. En 1946, la reine Elizabeth II devient "Patron" de la SCDS et en 1951 le Roi Georges VI lui accorde le titre "Royal" en reconnaissance de ses excellents travaux réalisés.

Des travaux similaires réalisés indépendamment par les communautés écossaises expatriées aux États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, furent ultérieurement synchronisés.

AMICALE DES RETRAITÉS



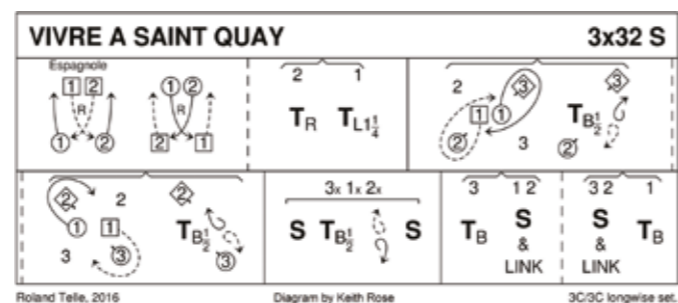
Depuis octobre 2020, notre amicale est en suspens en raison des consignes sanitaires imposées par la Covid. Notre bureau, sous la présidence de Jimmy Bart, s'est réuni en comité restreint le 23 mars dernier afin de faire le point sur les activités initialement prévues en 2020 mais non réalisées. Le voyage en Sicile organisé par les Voyages Rouillard a été annulé et les acomptes versés seront totalement remboursés en décembre 2021. Par contre, la sortie de deux jours prévue au Puy du Fou est pour le moment maintenue. Le Trésorier, Gérard Huet, a fait le point sur la situation financière. A cet effet, il a été décidé à l'unanimité qu'aucune cotisation ne sera demandée aux adhérents pour cette année. Par contre, le bureau a sollicité la mairie pour une subvention de 100 euros couvrant l'assurance (frais fixes).

Si les conditions sanitaires le permettaient et que nous pouvions reprendre nos activités hebdomadaires à la salle Yves Guégan, nous envisageons de rester ouverts les mercredis de juillet, août étant déjà réservé pour d'autres manifestations. Cette période est difficile pour tout le monde, notamment pour nos Anciens qui sont souvent seuls et isolés. Nous sommes impatients de les retrouver au plus vite.

En 1977, John Mitchell publie son 3^e recueil de danses écossaises de la période dite moderne (il en écrit 830 environ) et évoque dans sa préface le nombre de 2 000 danses répertoriées, il y en a maintenant plus de 20 000. De nombreux stages et bals sont organisés à l'instar de celui de Scots Bonnet chaque année en juin ou juillet.

Une danse a même été créée par un kénanais d'adoption en 2016 sous le titre "Vivre à Saint Quay" afin de remercier la municipalité qui met notre disposition la salle Y. Guégan et les services techniques qui chaque année préparent la salle pour le bal avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité.

Le mode graphique permet d'échapper à la barrière de la langue. La danse est chorégraphiée pour des groupes (longwise set) de trois couples dansant en strathspey, rythme lent et majestueux unique en Ecosse ; elle dure environ trois minutes.



Scots bonnet souhaite vous présenter cette danse lors d'un Ceilidh, que l'association a déjà préparé (programme et musiques) et qui sera annoncé dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous inviterons la municipalité, les enseignantes et tous les kénanais !

Qu'est-ce qu'un Ceilidh ? Cela ressemble à un fest-noz : aucune connaissance technique n'est nécessaire. On y vient seul ou accompagné de sa famille (dès dix ans), de ses voisins, de ses amis, etc. Le Ceilidh est une activité très prisée en Ecosse.

Si vous aimez les musiques entraînantes et avez envie de rigoler, venez donc ! Psssst ! c'est gratuit !

➔ **Dominique Robard - Présidente de Scots Bonnet**
<https://www.scots-bonnet.fr/>

Relais paroissial / 35

LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Voilà quelques semaines que les chrétiens ont célébré la fête de Pâques. C'est la plus importante des fêtes du christianisme qui commémore la résurrection de Jésus. Pour les chrétiens, c'est la victoire de la vie sur la mort et le mal. Célébrer Pâques, c'est résolument s'engager à bâtir un monde où règne la fraternité. "Le culte sincère et humble de Dieu conduit non pas à la discrimination, à la haine et à la violence, mais au respect de la sacralité de la vie, au respect de la dignité et de la liberté des autres, et à l'engagement affectueux pour le bien de tous" (Pape François, Fratelli tutti). Beaucoup pensent que le bonheur se construit par les armes, la recherche de la gloire, de la richesse, c'est une illusion. La plus belle preuve de notre passage des ténèbres à la Lumière, de notre libération du péché et de la mort, c'est la fraternité, peut-être la grande oubliée des trois valeurs de notre devise républicaine.



DATES OU ÉVÈNEMENTS À RETENIR

Sous réserve que la situation sanitaire le permette, notre curé le père Albert et l'Équipe d'Animation Paroissiale ont établi le planning des célébrations, messes et pardons, couvrant le 1^{er} semestre 2021.

N'oublions pas que le virus est toujours présent autour de nous. Il convient donc de respecter obligatoirement et scrupuleusement les règles préconisées : la distanciation physique, le port du masque et le gel hydroalcoolique sur les mains.

- Messes à Saint-Quay :**
- lundi de Pentecôte le 24 mai à 10h30 : **pardon de St-Méen**
 - samedi 26 juin : **messe à St-Quay à 17h** (ou 18h30 si le couvre-feu est levé)
 - 3^{ème} week-end de juillet : **pardon de St-Quay**

Messes à Saint-Jacques à Perros :

- tous les dimanches à 11h.

Messes dans les autres relais :

- consulter le tableau d'affichage des églises où le planning mensuel est placé, le site internet de la paroisse ou contacter le presbytère.

➔ **Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64) ou encore le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>**

DES COMMENTAIRES PEU FRATERNELS

Depuis plusieurs mois, que de commentaires ou d'articles désobligeants relatifs à la gestion de la pandémie ! Nos politiques, nos experts, nos scientifiques sont-ils donc vraiment irresponsables, incompetents, inconsistants, voire complices d'un complot mondial ? Il faut reconnaître que le sujet, en plus d'être nouveau et mondial, est très complexe. Allez, un peu de fraternité et le climat général s'en trouvera meilleur ! Espérons que Dieu, lors du jugement dernier, ne nous traitera pas si sévèrement ! Mais non, heureusement, Dieu n'a pas les mêmes critères de jugement que nous : Il veut que nous soyons tous sauvés.

LE PROGRÈS

D'Albert Einstein : "Le mot progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux." De nos jours, est-ce vraiment un progrès de réaliser des projets tels que des voyages touristiques dans l'espace ou la colonisation de la planète Mars ? Que d'argent, d'énergie et de ressources dépensés pour cela alors qu'il y a tant à faire sur notre petite, belle et délicate planète bleue !

LE COURAGE

"Le courage, pour moi, ce n'est pas de ne pas avoir peur. C'est d'avoir peur mais d'y aller quand même." De Thomas Pesquet, à propos de sa première sortie dans l'espace hors de la station spatiale internationale. Cette phrase remarquable peut également s'appliquer à toutes les personnes, soignants bien sûr qui luttent directement contre la covid19 mais aussi tous ceux grâce à qui le monde tourne quand même depuis plus d'un an malgré les nombreuses difficultés. Nécessités certes mais aussi de très beaux exemples de fraternité.

L'ÉGLISE DE SAINT-QUAY SE MET AU VERT

Quelle belle surprise d'arriver au niveau de l'église de Saint-Quay et de la voir entourée d'un écran vert ! Renseignements pris, il s'agit d'une nouvelle façon écologique de traiter les allées grâce au procédé d'hydromulching afin d'éviter l'utilisation de produits néfastes à l'environnement pour éradiquer les herbes dites "mauvaises".

➔ Yves Ollivier

Mot de la majorité

Voilà un an que vous avez choisi une équipe dynamique engagée pour le changement, le lien social et l'éco-responsabilité. Cette année ne fut pas simple, il ne sert à rien de rappeler les contraintes que nous devons suivre et qui nous empêchent de partager ces moments de convivialité qui nous sont si chers. Dans ces conditions, il a fallu nous adapter pour répondre à la démarche participative et citoyenne pour laquelle nous nous sommes engagés. Les membres du conseil dans sa majorité réfléchissent aux modes d'actions pour répondre à cet enjeu malgré la situation : nous consultons les riverains des différentes voies qui sont modifiées, fermées ou améliorées afin de recueillir leurs souhaits, d'échanger et de leur présenter le projet et d'adapter ce qui peut l'être. La période d'essai de fermeture de l'accès à la rue Park ar C'hra depuis la RD en est un exemple. Les riverains étaient invités à venir en mairie nous faire part de leur ressenti, cet accès sera définitivement fermé. Cela permettra l'ouverture d'un espace vert aménagé en espace de loisirs puisque nous sommes lauréats d'une subvention à hauteur de 80% par le Département. Dans d'autres quartiers, des rencontres sur place ont permis de discuter sur les voies à rénover, en intégrant les mobilités actives : élargissement de la voie, signalisation des cheminements piétons et cycles au sol. Cela nous permet d'être éligibles aux fonds de concours qui couvrent une bonne partie des dépenses.

De façon systématique, chaque projet est réfléchi en groupe de travail et budgétisé intelligemment afin de répondre aux critères d'éligibilité des appels à projets apportant des subventions conséquentes. Par exemple, nous avons déposé trois dossiers auprès de la région pour le patrimoine, de l'Office national pour la biodiversité et de l'Éducation nationale pour le numérique à l'école. Ces subventions devraient nous permettre de mener à bien les différents objectifs que nous avons annoncés en mars 2020. Nous attendons avec impatience, mais sérénité, les résultats de ces candidatures afin d'améliorer encore notre territoire et notre bien-être.

Dans un souci d'éco-responsabilité collective, nous avons engagé avec les services techniques des transformations

importantes dans les cimetières pour bannir les produits phytosanitaires. Nous remplaçons un véhicule diesel, âgé de bientôt 30 ans et consommant plus de 25l/100km par un véhicule électrique subventionné. Nous engageons avec des citoyens volontaires des chantiers participatifs de nettoyage des déchets, de restauration écologique des ruisseaux...

Concernant les mobilités : la voie douce de Beg an Duchen, point noir dans la continuité des mobilités actives, est fonctionnelle. C'est un premier maillon du projet que nous avons présenté et que nous souhaitons voir aboutir. La cession de parcelles par le Département le long de la route départementale et de Balaneyer permettra de compléter les itinéraires. Le comité de pilotage intercommunal constitué par le Département à ma demande travaille sur la transformation de la RD qui traverse notre ville, afin d'y intégrer tous les usages et irriguer tous les espaces de vie. Une étude diagnostique est programmée pour l'été et l'automne puis des expérimentations pour décembre 2021. Cette démarche nous impliquera tous, individuellement et collectivement : ces consultations et observations permettront de définir clairement nos besoins.

Pour la redynamisation du centre-bourg, nous allons nous appuyer sur un cabinet d'étude. Un cahier des charges pour un plan-guide d'aménagement du centre-bourg a été élaboré. Cette étude, qui ne durera que quelques mois, permettra de mettre en évidence les besoins, les faisabilités et les coûts des différentes infrastructures possibles. Un volet participatif y est exigé et sera un critère important dans le choix du cabinet d'étude. Cela nous permettra notamment de proposer au monde associatif des espaces adaptés, dans un environnement paisible et convivial au sein de notre commune. La destruction de l'ancienne école, amiantée et insalubre, s'inscrira dans ce projet pour bénéficier des aides utiles.

Quelques mots à propos de notre école. Nos enfants ont la chance de pouvoir y grandir, y apprendre, dans des conditions très favorables, grâce à un environnement calme et un encadrement bienveillant. Les enseignantes sont en train de construire

pour la rentrée prochaine un projet pédagogique autour du "vivre ensemble", à la fois innovant et qui correspond complètement à l'identité de cette école : vivre ensemble dans la classe, dans la commune et dans le monde, avec des ateliers philo, et de l'anglais renforcé. Un projet qui doit encore être validé par l'Éducation nationale, et présenté en conseils d'écoles. Grâce à ce projet, nous avons pu défendre le maintien des postes et lors de la prochaine rentrée, nos enfants évolueront donc encore dans un cadre très favorable, avec une classe enfantine et trois classes en élémentaire. Cependant, le retour des effectifs reste une préoccupation de tous les jours : lors des ventes des terrains laissés en friche, nous prêtons une attention particulière aux familles avec enfants, et nous avons voté une aide aux primo-accédants et des conditions de vente pour les lotissements qui vont aussi en ce sens.

Nous sommes heureux d'accueillir dans l'équipe des services de la mairie de manière durable, avec des contrats pérennes, plusieurs personnels en situation précaire depuis trop longtemps.

Enfin, je tiens à remercier particulièrement tous ceux qui se sont impliqués pendant cette année si particulière : merci à tous les agents communaux, au secrétaire qui a œuvré pour aider les personnes âgées à s'inscrire à la campagne de vaccination, aux bénévoles de la banque alimentaire, de la bibliothèque, des différentes actions comme les recherches sur le patrimoine, du ramassage des déchets et des différentes manifestations cérémoniales.

Nous espérons pouvoir organiser tous les événements prévus au calendrier de cet été. Du spectacle de rue au feu d'artifice en passant par des concerts de genres musicaux différents et des expositions toujours de qualité, chacun aura une bonne raison de retrouver cet art de vivre ensemble kénanaï orienté sur des festivités musicales et culturelles locales. À très bientôt donc, à une ou plusieurs de ces occasions.

**Le maire, Olivier Houzet,
et les conseillers de la majorité**

Mot de l'opposition

Voici un an, en mars 2020, débutaient en France une crise sanitaire sans précédent et un confinement inédit de 55 jours pour endiguer l'épidémie de la Covid 19. Aujourd'hui encore, un an plus tard, la lutte contre l'épidémie continue de mobiliser toutes les énergies amenant toute la société, à quel que niveau que ce soit, à se créer de nouveaux modes de vie. Isolement, réticence à sortir, précarité, accentuation de la fracture numérique... Chacun de nous, à son niveau, a pris soin d'apporter son soutien et son aide à ses proches et voisins et tout un maillage solidaire a pris forme. Bien entendu, la vie reprendra ses droits mais des changements profonds et des prises de conscience auront eu lieu.

Grâce à l'action des municipalités de ces quatre dernières décennies, St-Quay-Perros se hisse au 10^{ème} rang du palmarès "des villes et villages de France où l'on vit le mieux" (Communes de moins de 2000 habitants- INSEE octobre 2020). Merci à nos anciens Maires Yves, Roland et Pierrick d'avoir œuvré pour la qualité de vie des Kénanaï, d'avoir contribué à l'installation de commerces et d'avoir doté la commune de services de santé, d'un groupe scolaire, d'espaces sportifs, d'une salle des fêtes idéalement placée au centre bourg dans un espace sécurisé ainsi que d'une mairie remise aux normes... Nous souhaitons que la majorité actuelle prenne les décisions qui permettront de conserver ce classement voire de l'améliorer. Il en va du bien être des kénanaï.

Élément central dans la vie de la commune, **l'école Albert JACQUARD** attire notre attention car elle doit pouvoir

accueillir les élèves kénanaï dans les meilleures conditions et peser sur le choix d'implantation de nouvelles familles dans la commune. Soucieux de ses besoins, nous soutenons le projet d'école innovant actuellement mis en place par les enseignantes et financé par la municipalité.

Nous voici dotés d'une superbe **voie douce entre le rond point de st Meen et celui de Crec'h Quillé** [dossier finalisé par l'ancienne municipalité début 2020]. La municipalité en place entend aménager sur la commune des voies douces afin de faciliter les déplacements à bicyclette notamment. Des abris vélos ont été installés à différents endroits mais le choix de certains emplacements nous interpelle : Leur installation ne doit pas se faire au détriment d'autres stationnements. Exemples : la suppression d'une place handicapés sur l'esplanade Y. Guégan au profit de l'abri vélos et au plus près de l'entrée de la salle; suppression d'une place de parking en face de la bibliothèque où les places de stationnement véhicules sont déjà réduites.

Au sein de la commission "cheminements" parle-t-on des trottoirs, de leur entretien et de leur rénovation ? Des déplacements piétons, de leur sécurité et confort ? Merci d'éclairer les kénanaï sur le sujet.

L'entrée de la rue de Park ar c'hra en venant de Perros : La municipalité a fermé quelque temps cet accès à titre d'essai mais, l'installation d'une passerelle pour accéder à l'espace sportif envisagé entre la RD et Pors Ty Olu va conduire à la fermeture définitive de cette entrée dans le bourg.

Le nombre d'entrées par cet accès a-t-il été comptabilisé ? A suivre, ces entrées devront donc se faire par le rond point de Perros et viendront densifier la circulation au centre bourg, engendrant d'autres désagréments.

Espace sportif de Pors Ty Olu : Nous avons donné notre accord à l'acquisition de matériel sportif. Nous sommes par contre très réservés quant à l'emplacement choisi pour son installation entre la RD et Pors Ty Olu. Les accès à cet espace dédié aux promeneurs et aux sportifs se feront au niveau du tunnel et de l'impasse de Pors Ty Olu. Ne pas oublier que certains pourraient y venir à bicyclette et pourquoi pas en voiture. Quid du stationnement dans ces impasses ? Et des désagréments de la RD pour l'espace détente ?

Par ailleurs, il serait envisagé de vendre l'aire de jeux de Pors Ty Olu en terrain constructible, espace vert exigé lors de la construction du lotissement ? La densification doit être réfléchie et pas systématiquement appliquée.

Budget: Est-il vraiment judicieux de remplacer un véhicule technique classique par un véhicule électrique budgétisé à 35000 € ? Sommes nous devenus riches ?

Nous restons à l'écoute et à la disposition des kénanaï.

"AGIR pour St Quay-Perros"

yves.davault@mairie-saintquayperros.fr
josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr

Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénanaï et Kénanaï aux heures suivantes, à la mairie :

➔ **Olivier HOUZET**
Maire
Mardi : 9h > 12h

➔ **Gaëlle URVOAS**
1^{ère} adjointe chargée de
l'administration générale, des
finances et du personnel communal
Mercredi : 10h > 11h

➔ **Marcel LE BOZEC**
2^{ème} adjoint chargé des travaux
et constructions
Lundi : 10h > 12h

➔ **Nolwenn BRIAND**
3^{ème} adjointe chargée du lien social
Vendredi : 9h30 > 10h30, sur demande
de rendez-vous, à domicile ou en mairie

➔ **Christian DAGORN**
4^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme,
des mobilités et voiries
Vendredi : 10h > 11h

Une permanence est assurée par un élu chaque samedi de 10h à 12h.

38 / Agenda

MAI

Lundi 24 mai

> Pardon de Saint-Méen - Pentecôte

Mercredi 26 mai



> Chantier participatif - Nettoyage des abords de la RD 788 avec l'association **Qui Nettoie Si Ce N'est Toi** (selon conditions météo)

JUIN

En juin

> Village santé-sport - animations sportives pour les enfants de l'école sur le plateau sportif

Jeudi 3 juin

> Lancement du projet R(o)ue libre - réunion publique - 19h30

Samedi 12 juin

> Projet de centre-bourg - Ouverture de l'exposition des vues aériennes de Saint-Quay-Perros de 1921 à 2021, cour de l'ancienne école

Dimanche

13
JUIN



> Musiques sur place - Après-midi musicale au théâtre de verdure, place de la Mairie

Dimanche 20 juin

> Élections départementales et régionales 1^{er} tour

Samedi 26 juin

> Portes ouvertes de la bibliothèque, et lancement du jeu du patrimoine

Dimanche 27 juin

> Départ du Tour de France à Perros-Guirec
> Élections départementales et régionales 2^{ème} tour

JUILLET

Samedi
3
JUILLET



> R(o)ue libre - Spectacle de rue autour du vélo, avec Galapiat Cirque

Dimanche 4 juillet

> Kermesse de l'Amicale laïque

Dimanche 11 juillet

> Vide-grenier du Stade kénanaïse

Samedi 17 juillet

> Concert et feu d'artifice à la coulée verte



Dimanche 18 juillet

> Pardon de Saint-Quay

Samedi 31 juillet

> Couleurs de Bretagne - Concours de peinture autour du patrimoine bâti ou naturel de la commune, avec un atelier enfants



AOÛT

Samedi 31 juillet au dimanche 29 août

> Exposition des vestiges de Crec'h Quillé - Vestiges trouvés lors de fouilles entre 1963 et 1966 : outils polis ou en silex, vases, bols et éléments décoratifs

Du dimanche 8 au dimanche 15 août

> Exposition d'Arts Kénanaïse
Invité d'honneur : le sculpteur **Seenu**



Dimanche 29 août

> Musiques sur place - Après-midi musicale au théâtre de verdure, place de la Mairie

SEPTEMBRE

Samedi 11 septembre

> Forum des associations

Samedi 25 septembre

> Repas des aînés
> Concert champêtre

NOVEMBRE

Dimanche 13 novembre

> Bourse aux jouets

Infos pratiques / 39

MAIRIE



Tél. : 02 96 49 80 40
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr
facebook.com/saintquayperros

Heures d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
fermée le mercredi et le vendredi après-midi
samedi : 8h30 à 12h

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS A DOMICILE (LTC)

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
> mercredis semaines impaires
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
> mercredis semaines paires
Le tri sélectif est indispensable au recyclage. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **ENCOMBRANTS ET FERRAILLES**
Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : collecte.dechets@lannion-tregor.com
> Prochaines collectes : 22 juin, 21 septembre, 21 décembre.
À déposer sur la voie publique la veille.
- **DÉCHÈTERIES**
> horaires d'été du 1^{er} mai au 30 septembre
Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)
> sont ouvertes de 9h à 12h et de 13h30 à 18h le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
- **L'OBJÈTERIE DE BUHULIEN** (02 96 13 34 22)
> du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30, et le dimanche de 9h à 12h.
- **DÉCHETS VERTS** à Lannion (derrière Grand Frais)
> de 14h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h et 14h à 18h le samedi.

DEPANNAGE

- SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022
- SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

> le lundi de 16h30 à 17h30,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h.
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VETERINAIRE

- 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez
> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi.

APPELS D'URGENCE

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- POLICE/GENDARMERIE : 17
Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114
Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.
- HÔPITAL DE LANNION : 02 96 05 71 11
- AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19
- CENTRE ANTI-POISONS à Rennes : 02 99 59 22 22
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236
- INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000
- PHARMACIES DE GARDE : 32 37 (0,35€ TTC / min)
- POLYCLINIQUE DU TRÉGOR à Lannion : 02 96 46 65 65
- SECOURS EN MER CROSS : 196
SNSM : 06 75 24 11 99
- SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45
- VIOLENCE FEMME INFO : 39 19

CABINET GROUPE MEDICAL

- **MEDIPLURIEL** à Kertanguy
médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale.
> Standard médical : 02 96 49 10 10
> Paramédical : 02 96 49 10 00
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 8h à 12h le samedi.

CABINETS D'INFIRMIERS

- Soins à domicile
> 41 Résidence de Kertanguy : 02 96 23 25 37
- Soins sur place et à domicile
> Centre Médiplurriel - Kertanguy : 02 96 49 10 10



EXPO SITION

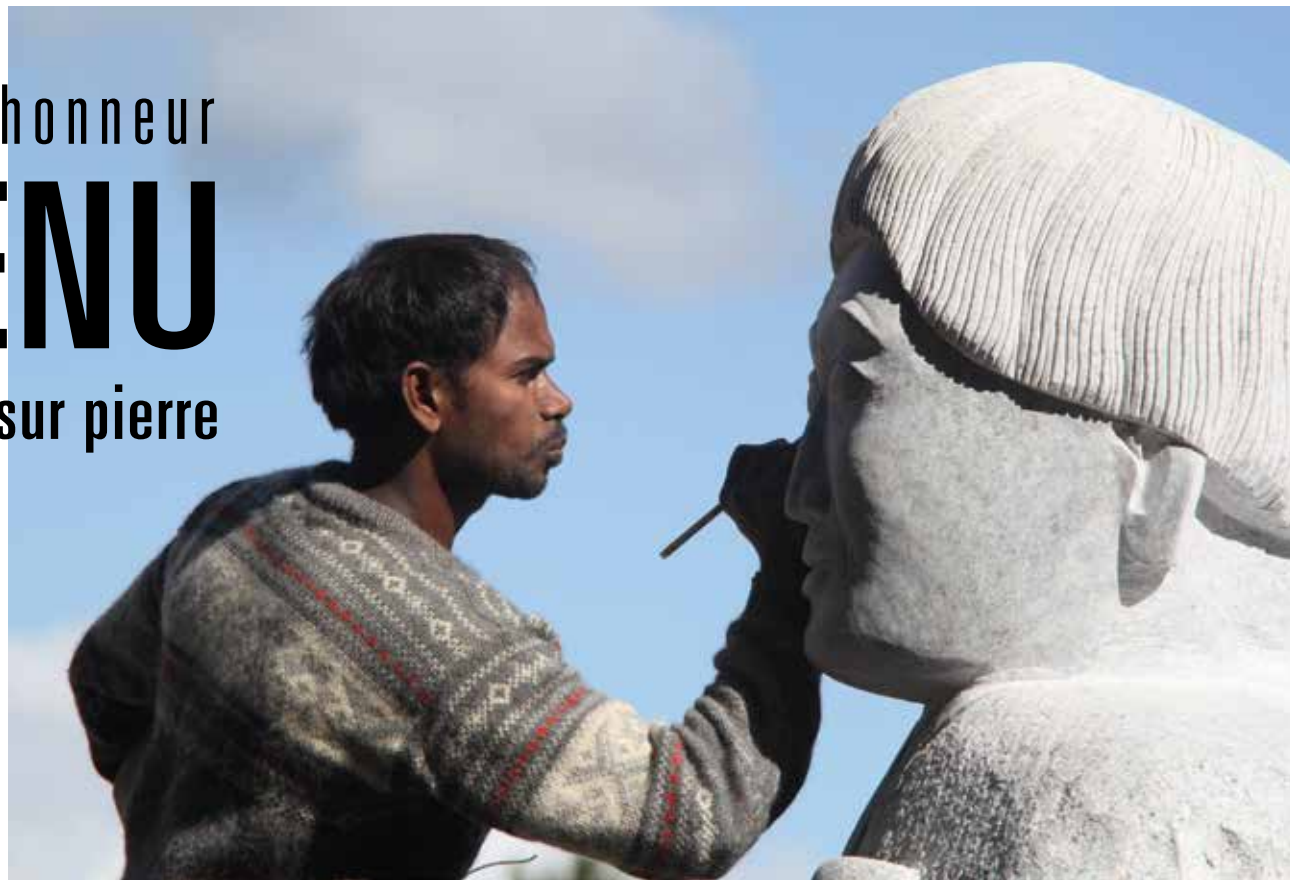
32^e édition
SALLE
YVES GUÉGAN

d'Arts Kénanaise
SAINT-QUAY-PERROS

invité d'honneur

SEENU

Sculpteur sur pierre



du 8 au 15 août 2021

Entrée libre de 14h à 19h

selon mesures gouvernementales